



Garantir la durabilité des utilisations coutumières sur les terres autochtones et détenues par des communautés

Ce rapport a été produit avec le soutien financier du Ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Conservation de la nature, de la Sécurité nucléaire et de la Protection du consommateur (BMUV). Les opinions exprimées dans cette publication relèvent de la seule responsabilité de Forest Peoples Programme et ne représentent pas nécessairement celles de l'organisation qui a financé cet ouvrage.

Supported by:



based on a decision of
the German Bundestag

Remerciements

Ce guide pratique a été rédigé par des chercheurs, des spécialistes et des dirigeants autochtones dans le cadre du projet « Embedding and scaling up the contributions of indigenous peoples and local communities (IP & LCs) to the conservation and sustainable use of biodiversity : towards transformative change », abrégé en « Solutions transformatrices ». Le financement du projet Solutions transformatrices est assuré par l'Initiative internationale pour le climat (Internationale Klimaschutzinitiative, IKI) du Ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature, de la sécurité nucléaire et de la protection des consommateurs (BMUV). L'équipe du projet souhaite remercier Forest Peoples Programme pour la publication du guide et Andrew Brown, Raygun Design, pour l'aide apportée à sa conception.

Auteurs : Stephanie Brittain, Helen Newing, E.J. Milner-Gulland, Tom Rowley, Helen Tugendhat, Justin Kenrick, Joji Carino, Maurizio Ferrari, Ayesha Hargey, Carla Bengoa, Claudia Faustino, Lucy Radford.

D'autres ressources élaborées dans le cadre de ce projet sont disponibles sur <https://transformativepathways.net>

Photo de couverture : les Ogiek autochtones de Chepkitale vivent dans les forêts du Mont Elgon au Kenya. La communauté a recours aux lois pour protéger les terres ancestrales au Kenya.

Photo: Stephen Nderitu pour TonyWild Photography et Rights and Resources Initiative (RRI)





Des pêcheurs débarquent leur prise dans un village côtier à Sumba, en Indonésie.

Photo : Hollie Booth

Introduction et contexte

Notre guide

Ce guide s'adresse aux organisations locales (par exemple aux organisations communautaires et aux organisations non gouvernementales locales de confiance) qui soutiennent les peuples autochtones et les communautés locales dans leur souhait d'évaluer la durabilité des ressources naturelles sur leurs terres (tant terrestres que marines), et réaliser des activités pour veiller à ce que cette utilisation soit durable, lorsque cela est nécessaire. Il peut également être utilisé directement par des peuples autochtones et des groupes de communautés locales. Dans ce guide, la durabilité est comprise comme le fait de s'assurer que les ressources naturelles soient utilisées d'une manière qui ne diminue pas leur quantité, que la nature puisse continuer à fonctionner correctement, et en conformité avec les responsabilités que les communautés prennent en faveur des générations futures.

Alors que les circonstances changent sous l'effet de pressions liées au développement, ou alors que les communautés ressentent les effets du changement climatique et du recul de la biodiversité, des changements peuvent s'avérer nécessaires afin d'adapter leurs pratiques durables. Associer savoirs traditionnels et perspectives et techniques nouvelles tirées d'approches scientifiques peut les aider à y parvenir, lorsque cela est souhaité et approprié.

Les communautés souhaiteront peut-être s'assurer que leur utilisation est durable à des fins internes. Dans ces cas, des approches plus informelles peuvent être adaptées, comme l'organisation de réunions régulières visant à passer en revue les changements observés dans les ressources naturelles et à identifier de nouvelles actions prioritaires. Si des communautés souhaitent toutefois démontrer la durabilité de leur utilisation de la nature face à des personnes étrangères à la communauté, des approches et techniques plus formelles pourraient s'avérer nécessaires. Dans ce guide, nous proposons des indications et approches techniques à l'utilisation durable qui appartiennent à l'éventail des approches plus formelles.

Les politiques internationales reconnaissent la durabilité de nombreuses formes coutumières d'utilisation (les manières traditionnelles dont les communautés utilisent les ressources naturelles), qui sont fondées sur les savoirs et pratiques traditionnels, et l'objectif de ce guide est de déterminer comment l'utilisation coutumière durable peut être appuyée, lorsque cela est nécessaire, par des perspectives et outils tirés d'approches « scientifiques » au suivi et à la gestion des ressources naturelles.

Permettre aux organisations locales de soutenir les peuples autochtones et les communautés locales dans l'évaluation et l'élaboration de stratégies d'utilisation durables aidera ces communautés à gérer leurs terres et leurs objectifs de durabilité plus efficacement

Qu'est-ce que la durabilité ?

La durabilité consiste en la coexistence équilibrée des sociétés humaines et du monde naturel. Une approche holistique de la durabilité comprend les dimensions sociale, culturelle, biologique, politique et économique. Les peuples autochtones soutiennent depuis longtemps que les distinctions entre la nature et les sociétés humaines, qui les traitent séparément, portent atteinte à une telle réflexion holistique, et préconisent des concepts d'utilisation durable qui reposent sur des éléments de mutualité. Ces cosmovisions ou modes de vie mettent l'accent sur les responsabilités qui nous incombent de nourrir le monde qui nous nourrit.

Pour les organisations et communautés dirigées par des Autochtones, la durabilité intergénérationnelle est par ailleurs essentielle pour préserver leur patrimoine culturel et des modes de vie traditionnels qui évoluent.

Il est important de reconnaître que la durabilité est vaste et faite de nombreuses définitions, la rendant difficilement saisissable. La nature dynamique des systèmes socio-écologiques exige de l'adaptabilité. Une approche véritablement durable tient compte du tissu complexe de vie, notamment de vie sauvage, de ressources naturelles, de fonctions et services écosystémiques, et des effets de facteurs externes qui affectent le système, comme le changement climatique. Elle reconnaît que chaque composante de la nature, si petite soit elle, joue un rôle fondamental dans le fonctionnement du système dans lequel elle se trouve. Pour les communautés autochtones, la durabilité peut être profondément ancrée dans des croyances culturelles et spirituelles. Il ne s'agit pas seulement d'utiliser judicieusement les ressources, mais aussi de respecter la terre, l'eau, et l'ensemble des êtres. Les connaissances traditionnelles, transmises de génération en génération, détiennent souvent la clé des pratiques durables éprouvées depuis des siècles.

Alors que les gestionnaires des ressources naturelles accordent généralement leur attention aux durabilités environnementale et sociale, la durabilité économique est tout aussi importante et liée. Elle permet aux communautés de répondre aux besoins économiques actuels sans mettre en péril la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Cela inclut le commerce équitable, la répartition équitable des ressources, et la création de moyens de subsistance durables qui ne portent pas atteinte à l'environnement.



Indonésie : développement des approches fondées sur les droits pour la conservation et la réduction de la pauvreté. Un agriculteur soutenu par le programme Sustainable Agriculture and Agroforestry récolte des poivrons. **Photo** : Yayasan Planet Indonesia

Qu'est-ce que l'utilisation durable ?



*Des parents sauvages de la framboise et de la ronce-framboise (peut-être *Rubus steudneri*) cueillies par la communauté ogiek dans les landes d'altitude du Mont Elgon, au Kenya. Photo : Tom Rowley, FPP*

L'utilisation durable signifie utiliser l'environnement d'une façon et à un rythme qui n'entraînent pas sa détérioration à long terme, en préservant ainsi son potentiel de réponse aux besoins et aspirations des générations présentes et futures (MEA, 2007). L'utilisation des ressources naturelles n'est qu'un élément d'une durabilité qui est plus large.

Les organisations autochtones jouent un rôle central dans la promotion de la durabilité. En rapprochant pratiques traditionnelles et techniques de conservation modernes, ces organisations peuvent aider les communautés à relever les défis du 21^e siècle tout en demeurant fidèles à leur patrimoine culturel.

L'utilisation coutumière durable est non seulement reconnue comme étant compatible avec des résultats et objectifs en matière de conservation, mais aussi comme étant dans nombre de cas essentielle pour les réaliser.

Parvenir à une utilisation durable exige souvent des efforts, un apprentissage et une adaptation continue, au fil de l'évolution des conditions. Avec un appui supplémentaire et adéquat, notamment sur le plan technique, les peuples autochtones et les communautés locales peuvent poursuivre ou rétablir leurs pratiques d'utilisation coutumière durable et réaliser leurs visions de durabilité, en préservant leur riche patrimoine pour les générations à venir.

Le rôle central d'une approche à l'utilisation coutumière durable fondée sur les droits



Groupe de réflexion dans les plaines de Tonle Sap, au Cambodge

Photo : Harriet Ibbett

L'utilisation coutumière durable n'est pas seulement une pratique technique, mais aussi une expression profondément enracinée des droits humains des peuples autochtones et communautés locales. Ancrer ce guide dans une approche fondée sur les droits humains est fondamental pour saisir pleinement la nature holistique de l'utilisation coutumière durable. Cette approche reconnaît et souligne que l'autodétermination et l'exercice des droits sociaux, culturels et économiques des peuples autochtones et des communautés locales représentent des éléments fondamentaux de la durabilité.

Une approche fondée sur les droits humains garantit que les stratégies et les outils fournis dans ce guide ne constituent pas simplement des interventions techniques, mais soient également conformes au respect, à la protection et à la réalisation des droits humains des peuples autochtones et des communautés locales. Elle permet par ailleurs à ce guide de reconnaître que la réalisation de ces droits s'inscrit dans la réalisation d'objectifs véritablement durables pour les générations futures. Ceci est fondamental pour donner davantage de moyens aux communautés, placer leurs actions au premier plan, et s'assurer que leurs voix et savoirs traditionnels se trouvent au cœur de la gestion des ressources naturelles sur leurs terres.

Enraciner l'utilisation coutumière durable dans un cadre de droits humains est une question d'efficacité technique, ainsi que de justice, d'équité et d'autonomisation. En reconnaissant l'importance d'une approche fondée sur les droits humains, ce guide soutient les peuples autochtones et les communautés locales dans la réalisation de leur plein potentiel pour gérer leurs ressources naturelles durablement et équitablement, en assurant le bien-être de leurs communautés pour les générations à venir.

Sources et liens additionnels :

- *Newing, H et al. (2024). Conservation & Human Rights: An introduction.* Disponible ici :
- <https://www.forestpeoples.org/en/Conservation-and-human-rights>
- <https://transformativepathways.net/conservation-and-human-rights>
- <http://iccs.org.uk/wp-content/uploads/2024/10/Conservation-and-Human-Rights-an-introduction.pdf>
 - *Programme des Nations Unies pour l'environnement (2020). Droits humains et biodiversité. Messages clés du Rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'environnement.* Disponible ici :
<https://www.unep.org/resources/report/human-rights-and-biodiversity-key-messages>
 - *The Nature Conservancy (2022). Guide des droits de la personne pour travailler avec les peuples autochtones et les communautés locales.* Disponible ici :
<https://www.tnchumanrightsguide.org/>
 - *CBD (2022). Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.* Disponible ici :
<https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-04-fr.pdf>
 - *Université de Joensuu (2007). Accords multilatéraux sur l'environnement : Manuel du négociateur (2007). Cours du PNUJ Série 5. Deuxième édition.* Disponible ici :
<https://www.cbd.int/doc/guidelines/MEAs-negotiation-handbook-fr.pdf>
-

Vue d'ensemble de ce guide

La figure 1 présente la structure de ce guide en six phases, chacune étant accompagnée de questions clés que le lecteur devrait examiner avant de passer à la phase suivante :



Phase 1 :
Éléments essentiels



Phase 2 :
Gestion adaptative pour l'utilisation coutumière durable



Phase 3 :
Indicateurs d'utilisation (non) durable



Phase 4 :
Outils et stratégies de mise en œuvre



Phase 5 :
Utilisation coutumière durable dans la prise de décisions nationale et internationale

Figure 1 : vue d'ensemble de la structure du guide



Un nouveau partenariat durable fournit un revenu au peuple kayopó en échange des noix du Brésil sauvages qu'il cueille

Photo : Simone Giovine

Phase 1 : éléments essentiels de l'utilisation durable des ressources naturelles

Afin de réaliser l'utilisation durable des ressources naturelles à long terme, il est avant tout important de comprendre comment et pourquoi les ressources sont utilisées. Les structures de gouvernance au sein des communautés doivent permettre la prise de décisions et appuyer la surveillance des ressources au fil du temps, en réponse aux défis émergents au fur et à mesure de leur identification, par exemple la pression croissante exercée sur les ressources naturelles depuis l'intérieur et l'extérieur de la communauté, le changement climatique et les changements de gouvernance.

Il convient notamment de poser les questions suivantes :

Q1. Comment et pourquoi les personnes utilisent les ressources naturelles sur les terres de la communauté ?

Q2. Quelles structures de gouvernance sont en place, et tiennent-elles compte de l'utilisation des ressources naturelles au niveau communautaire ?

Q3. La gouvernance locale est-elle à même de garantir l'utilisation durable à long terme ?

Q4. Que peuvent contrôler les communautés, et que ne peuvent-elles pas contrôler ?

Q5. Que faire si ces conditions ne sont pas réunies ?

Q1. Comment et pourquoi les personnes utilisent les ressources naturelles sur les terres de la communauté ?

Pour les membres d'une communauté, la première étape peut être d'examiner les questions clés suivantes relatives aux façons dont ils utilisent les ressources sur les terres communautaires. En répondant à chaque question, les communautés peuvent réfléchir à la manière de veiller à ce que les ressources soient utilisées durablement. Des méthodes participatives peuvent aider à répondre à ces questions ensemble et peuvent par ailleurs renforcer un lien partagé avec leurs terres.

- **Qu'utilisez-vous de votre terre ?**

Identifier les ressources extraites par une communauté constitue une étape fondamentale pour comprendre sa relation à l'environnement. Cette question aide à dresser l'inventaire de l'éventail et de la quantité de ressources qui font partie intégrante du mode de vie d'une communauté. Les communautés peuvent tenir compte tant des ressources matérielles (comme le bois, l'eau, les espèces et les plantes médicinales) que des ressources immatérielles (comme les sites culturels ou les lieux spirituels). L'organisation de

séances de récits de la communauté ou des exercices de cartographie peuvent contribuer à identifier et documenter les différentes ressources utilisées. Les anciens peuvent également partager des connaissances des usages traditionnels, pour favoriser le partage intergénérationnel de connaissances avec les participants plus jeunes.

- **Quelle quantité est utilisée ?**

La surextraction des ressources identifiées peut entraîner l'épuisement de la ressource, qui porte atteinte tant à la durabilité des moyens d'existence actuels qu'à la sécurité des générations futures. Se faire une idée de l'ampleur de l'utilisation des ressources est essentiel pour déterminer si le rythme actuel d'extraction est durable. Il est par ailleurs essentiel de faire une distinction entre les variations saisonnières d'utilisation et les tendances à long terme. Par exemple, une ressource peut être utilisée davantage pendant une saison particulière, mais moins pendant le reste de l'année. Des enquêtes menées par la communauté, des journaux des ressources, ou une cartographie participative des ressources peuvent être des moyens efficaces d'examiner cette question. Ces méthodes permettent aux membres de la communauté de représenter visuellement et de quantifier l'utilisation des ressources au fil du temps. Toutefois, il est parfois difficile de détecter l'épuisement des ressources tant qu'il n'a pas atteint un niveau critique, par exemple pour les animaux ou poissons qui se déplacent sur de longues distances. Dans ces cas, regrouper les connaissances de plusieurs communautés, ou combiner des savoirs locaux avec des contributions scientifiques peut aider à identifier des déclinés plus limités des ressources naturelles.

- **Quels sont les changements actuellement constatés dans l'utilisation et la disponibilité des ressources ? Les ressources naturelles utilisées deviennent-elles plus limitées ?**

Reconnaître la rareté est essentiel à l'adaptation et pour s'assurer que les ressources sont utilisées durablement. Une rareté accrue des ressources peut être due à la surextraction (par la communauté ou par des acteurs extérieurs), à la détérioration de l'environnement, ou à des facteurs externes tels que le changement climatique. Des séances de réflexion communautaire, lors desquelles des membres de la communauté font part de leurs observations et expériences, peuvent être utiles. De plus, des ateliers d'analyse des tendances lors desquels les niveaux actuels des ressources sont comparés aux niveaux passés, peuvent également apporter un éclairage utile. De plus, les communautés peuvent également envisager un dialogue avec des communautés voisines, puisque dans certains cas il peut être difficile de déterminer depuis le seul territoire de la communauté s'il y a un déclin de certaines ressources, ou s'il existe des effets négatifs liés à l'utilisation de ressources naturelles (par exemple pollution à la source d'un ruisseau).

- **Comment êtes-vous informés de ces changements ?**

La vérification des changements perçus aide à s'assurer que les perceptions des niveaux des ressources qu'à la communauté sont conformes à la réalité. En cas d'incertitude, les savoirs traditionnels et des méthodes scientifiques modernes peuvent se compléter pour évaluer les niveaux des ressources (voir par exemple l'étude de cas 1). À titre d'exemple, des initiatives de surveillance des ressources menées par une communauté, pour lesquelles des membres de la communauté sont formés à la collecte de données et à l'analyse des tendances, tout en puisant dans les savoirs autochtones sur la terre, peuvent être efficaces.

ÉTUDE DE CAS 1 :

Surveillance des ressources naturelles par les communautés.



Atelier de tissage de paniers avec les Ogiek du Mont Elgon, au Kenya

Photo : Agata Pilarz, FPP

Dans le cadre des Solutions transformatrices, des communautés du Nord de la Thaïlande, du Pérou, des Philippines et du Kenya élaborent des protocoles pour une surveillance communautaire de la biodiversité, tant pour prouver leur rôle de gardien de l'environnement aux preneurs de décisions nationaux et internationaux, que pour faire un suivi de leur utilisation des ressources naturelles sur leurs terres, et élaborer des protocoles d'utilisation durable si cela s'avère nécessaire.

Pour les Ogiek du Mont Elgon au Kenya, les forêts de bambou sont une source essentielle de subsistance, puisque les femmes utilisent le bambou pour tisser des paniers dont elles font le commerce avec des communautés voisines, et que la communauté récolte les tiges pour la construction de maisons, et les pousses pour l'alimentation. Les femmes sont chargées de surveiller les changements dans la santé des forêts de bambou, en quadrillant leur terre, et en effectuant un suivi des changements dans le rythme et la nature des récoltes dans chaque zone, ainsi que les changements dans la présence de la biodiversité essentielle (notamment des éléphants et des primates) et d'autres ressources importantes pour leurs moyens de subsistance et leur bien-être. L'espoir est qu'en documentant les zones dans lesquelles les récoltes sont durables, et les zones qui présentent des signes de détérioration, les Ogiek pourront collaborer avec les communautés voisines pour essayer de ralentir la dégradation aux frontières de leur territoire, et assurer l'avenir des forêts de bambou.

- **Quels sont les changements futurs probables dans l'utilisation et la disponibilité des ressources ?**

Anticiper les changements futurs contribue à garantir que la communauté soit préparée aux changements dans la disponibilité des ressources ou la demande en ressources. Les changements pourraient découler de facteurs environnementaux, de la croissance démographique, d'évolutions culturelles ou de facteurs politiques et économiques. Des facteurs tels que le changement climatique, les demandes externes du marché, ou l'introduction de nouvelles méthodes de récolte peuvent influencer l'utilisation future des ressources. Une analyse de situation, ainsi que des ateliers consacrés aux scénarios futurs ou des exercices de projection peuvent être effectués pour permettre aux membres des communautés de mieux déterminer comment ils pourraient faire face aux différents scénarios futurs et faire la planification nécessaire.

Une analyse de situation examine les facteurs de changement qui affectent la biodiversité d'un paysage. Lors d'une telle analyse, l'organisation locale devrait aider la communauté à examiner les systèmes environnemental, social, économique, politique et institutionnel pertinents qui affectent la biodiversité, ainsi que les changements qu'ils ont connus au fil du temps et les changements attendus dans un avenir proche. Une meilleure compréhension de ce contexte permettra de mieux élaborer des objectifs de surveillance ciblés et réalisables.

Sources et liens additionnels :

Consultez également notre guide consacré au suivi communautaire pour plus d'informations concernant les analyses de situation, et la planification de scénarios pour l'avenir :

- *Brittain, S et al. (2024). [Introduction à la surveillance environnementale communautaire : guide pratique pour la surveillance des ressources naturelles par les peuples autochtones et les communautés locales. Solutions transformatrices.](#)*

Q2. Quelles structures de gouvernance sont en place ?

Il s'agit tant des structures formelles que des structures informelles, telles que conseils locaux, conseils des anciens, ou autres organisations communautaires qui jouent un rôle dans la gestion des ressources naturelles. Identifier ces structures aide à comprendre le cadre existant et son efficacité dans la gestion de l'utilisation des ressources.

- **Existe-t-il des lignes directrices et processus clairs et documentés pour l'utilisation des ressources naturelles ?**

Des lignes directrices claires contribuent à gérer l'utilisation des ressources de manière durable. Ces lignes directrices devraient être bien documentées et accessibles à tous les membres de la communauté, et indiquer les activités autorisées, les quotas, et les restrictions imposées à l'utilisation des ressources. Une gouvernance effective exige des processus décisionnels et des mécanismes d'application transparents. Cela comprend des réunions communautaires régulières, une prise de décisions participative, et des sanctions préétablies en cas de non-respect.

Q3. La gouvernance locale est-elle à même de garantir l'utilisation durable et équitable à long terme ?

Après avoir établi comment et pourquoi les ressources naturelles sont utilisées au sein d'une communauté, l'étape suivante consiste à examiner si la gouvernance locale est suffisamment armée pour soutenir l'utilisation durable des ressources naturelles sur le long terme. Les structures de gouvernance locales jouent un rôle central dans la gestion et la régulation de l'utilisation des ressources naturelles (voir l'encadré 1). L'efficacité de ces structures peut déterminer si l'utilisation des ressources reste durable au fil du temps et si les ressources sont partagées équitablement au sein de la communauté. Cette question incite les communautés à évaluer la solidité, l'inclusivité et l'adaptabilité des mécanismes de gouvernance. Il convient notamment de poser les questions suivantes :

- **Des cadres institutionnels ont-ils été instaurés pour que les décisions soient prises collectivement, avec la contribution de différents sous-groupes de la communauté, afin d'aborder la durabilité de l'utilisation des ressources ?**

La façon dont les décisions sont prises peut influencer la durabilité de l'utilisation des ressources. La prise de décisions par le haut ne tient pas toujours compte des réalités du terrain, alors que la prise de décisions collective au sujet des ressources peut apporter un pouvoir de négociation plus important avec des acteurs extérieurs, tout en puisant dans la sagesse de la communauté. Un programme de réunions régulières de la communauté peut appuyer la prise de décisions collective en collaboration avec des acteurs extérieurs.

La représentation garantit que tous les groupes de la communauté puissent s'exprimer au sujet de la gouvernance, ce qui peut donner lieu à une prise de décisions plus inclusive. Un système de gouvernance insuffisamment représentatif peut négliger les besoins ou les connaissances de certains groupes, ce qui peut entraîner des décisions non durables. Des forums inclusifs qui encouragent la participation de l'ensemble des groupes de la communauté, y compris des groupes marginalisés, des femmes et des jeunes, ainsi que des mécanismes de retour d'information, permettent aux membres de la communauté d'exprimer leurs préoccupations au sujet de la représentation.

- **Des mécanismes sont-ils en place pour garantir que les décisions relatives à l'utilisation des ressources sont appliquées et respectées ?**

Des mécanismes de mise en œuvre efficaces garantissent que les décisions relatives à l'utilisation durable sont respectées. En l'absence de mise en œuvre, même les meilleures décisions en matière de gouvernance peuvent être ignorées, cédant la place à des pratiques non durables. Des protocoles communautaires, y compris des comptes rendus informels aux anciens, ou des contrôles plus systématiques, peuvent être instaurés pour faire le suivi des décisions de gouvernance et en assurer le respect. Les communautés peuvent définir des sanctions claires et justes en cas de violations, veiller à ce que l'ensemble des membres de la communauté les connaissent, et décider qui arrêtera les sanctions et les appliquera lorsque cela est nécessaire (voir étude de cas 2).



Maisons ogiek construites au moyen de méthodes et matériaux coutumiers à Laboot, au Kenya (la construction de maisons en pierre reste interdite par les règlements coutumiers des Ogiek). **Photo :** Tom Rowley, FPP

ÉTUDE DE CAS 2 :

Définition et application de règles par la communauté : les règlements des peuples autochtones ogiek du Mont Elgon au Kenya

Les règlements de la communauté ogiek de Chepkitala contiennent des règles appliquées par la communauté élaborées dans le cadre d'un processus participatif, afin de gérer et protéger leurs ressources naturelles de manière durable. Ces règlements portent sur différents aspects relatifs à l'utilisation des ressources, notamment les pâturages, la production de miel, et la collecte de bois de feu et d'herbes médicinales. Ils instaurent un cadre de gouvernance complet. Des membres et dirigeants de la communauté ont participé au processus d'élaboration, permettant ainsi aux règlements de refléter les savoirs et pratiques traditionnels, tout en relevant les défis contemporains. Les mécanismes de mise en œuvre sont clairement définis, avec un Conseil de gouvernance ogiek de Chepkitala et des conseils subordonnés qui jouent des rôles essentiels dans le suivi, le respect, le règlement des différends, et l'imposition de sanctions en cas de violations, assurant ainsi la pérennité environnementale et culturelle à long terme de la communauté.

Sources et liens additionnels :

- [Indigenous community uses traditional bylaws to protect ancestral lands in Kenya.](#)
- [La communauté ogiek de Chepkitala documente pour la première fois ses règles coutumières afin d'assurer la pérennité de la conservation de ses terres ancestrales et de ses ressources naturelles.](#)

- **Existe-t-il un mécanisme pour résoudre les différends ?**

Les mécanismes de résolution des conflits peuvent établir des processus clairs pour examiner et résoudre les différends lors de prises de décisions collaboratives, afin de s'assurer que ces processus soient transparents et accessibles à tous les membres de la communauté.

ÉTUDE DE CAS 3 :

Résolution des conflits pour les Ogiek du Mont Elgon au moyen du mécanisme de Whakatane



Atelier sur le Mécanisme de Whakatane au Kenya, 2011. **Photo :** Emmanuel Freudenthal

Les peuples autochtones ogiek du Mont Elgon au Kenya font face à des conflits de longue date relatifs aux droits fonciers et à l'accès aux ressources naturelles. Ces conflits sont le fruit d'empiètements par d'autres communautés, de tentatives d'expulsion par le gouvernement, et de la dégradation de l'environnement, qui menacent le mode de vie traditionnel des Ogiek. Le mécanisme de Whakatane, une initiative de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), a été employé pour résoudre ces problèmes. Ce mécanisme est centré sur la résolution des conflits par la garantie que les efforts de conservation respectent les droits et les connaissances des peuples autochtones.

Dans le cadre du Mécanisme de Whakatane, des représentants de la communauté ogiek, des fonctionnaires gouvernementaux, et des organisations de conservation ont participé à des réunions de parties prenantes, à des activités de cartographie participative, ainsi qu'à des dialogues prévoyant une médiation. Ce processus a facilité la documentation des terres ancestrales des Ogiek, a permis d'examiner les griefs, et de développer des solutions mutuellement acceptables. En conséquence, les Ogiek ont obtenu la reconnaissance formelle de leurs droits fonciers, amélioré leur relation avec les autorités gouvernementales, et intégré des savoirs traditionnels dans les pratiques durables de gestion des ressources. Ces efforts ont apaisé les tensions et les conflits, et promu un environnement plus stable pour la communauté ogiek.

Sources et liens additionnels :

- [What is the Whakatane Mechanism? Forest Peoples Programme.](#)
- [Freudenthal, E., Farhan Ferrari, M., Kenrick, J, Mylne, A. \(2012\). The Whakatane mechanism: promoting justice in protected areas. Nomadic Peoples.](#)
- [Mécanisme de Whakatane : Kenya.](#)

- **La gouvernance locale peut-elle s'adapter aux circonstances changeantes, notamment les changements environnementaux ou les pressions externes ? Existe-t-il de bons cadres de suivi avec des indicateurs adaptés ?**

Les structures de gouvernance doivent pouvoir s'adapter afin de faire face aux nouveaux défis, tels que les changements environnementaux ou les pressions externes, et doivent donc être flexibles. La planification axée sur différents scénarios permet à la communauté d'envisager les potentiels défis futurs, et d'élaborer des stratégies d'adaptation, tandis qu'un bilan de la gouvernance permet d'évaluer et adapter les structures de gouvernance, afin qu'elles restent pertinentes et efficaces

Encadré 2. Principes d'Ostrom

Les « biens communs » font référence aux ressources partagées par une communauté, telles que les forêts, les pêcheries, les pâturages, ou les systèmes relatifs à l'eau, qui sont gérés et utilisés collectivement. Elinor Ostrom a mené des recherches portant sur la façon dont des groupes peuvent organiser et gérer ces ressources partagées de manière durable, remettant en question l'idée que les ressources communes sont inévitablement condamnées à l'utilisation excessive et à l'épuisement. Ostrom a dressé une liste de principes fondamentaux requis pour une gouvernance effective des biens communs. Ces principes sont les suivants :

1. Les biens communs doivent avoir des limites clairement définies. Il s'agit en particulier de savoir qui a le droit d'accéder à quoi. Si la communauté bénéficiaire n'est pas spécifiée, l'accès est libre pour tous, et ce n'est pas ainsi que les biens communs fonctionnent. (Lorsque l'on parle de « tragédie des biens communs », l'on fait en réalité référence à « la tragédie de l'accès libre/gratuit pour tous les systèmes ». En revanche, les systèmes de biens communs se sont avérés remarquablement résilients et durables, lorsqu'ils n'ont pas été décimés par des forces extérieures plus puissantes).

2. Les règles doivent être adaptées aux circonstances locales. *Il n'existe pas d'approche unique à la gestion des ressources communes. Les règles devraient être dictées par la population locale et les besoins écologiques locaux.*

3. La prise de décisions participative est cruciale. *Il existe de nombreux moyens d'y parvenir, mais les gens sont davantage susceptibles de suivre les règles qu'ils ont contribuées à instaurer. La prise de décisions doit donc impliquer le plus grand nombre de personnes possible.*

4. Les biens communs doivent être surveillés. *Une fois les règles établies, les communautés doivent disposer d'un moyen de vérifier qu'elles sont respectées par tous. La gestion des biens communs ne repose pas sur la bonne volonté, mais sur l'engagement de la responsabilité.*

5. Les sanctions pour ceux qui abusent des biens communs devraient être progressives. Ostrom a constaté que les communs qui fonctionnaient le mieux n'excluaient pas les personnes qui enfreignaient les règles. L'exclusion tendait à nourrir le ressentiment. En revanche, ils disposaient de systèmes d'avertissements et d'amendes, ainsi que des conséquences informelles en termes de réputation au sein de la communauté.

6. Les moyens de résolution des conflits doivent être facilement accessibles. *Lorsque des problèmes surviennent, leur résolution devrait être informelle, abordable et simple. Ceci signifie que quiconque a la possibilité de soumettre ses problèmes à une médiation, et que personne n'est exclu. Les problèmes sont résolus plutôt qu'ignorés, parce que personne ne veut payer de frais de justice.*

7. Les communs doivent avoir le droit de s'organiser. La gouvernance effective des biens communs repose sur la reconnaissance des règles locales comme étant légitimes, en particulier face à des pressions externes. En l'absence de menaces extérieures, ces règles peuvent être appliquées de manière effective et autonome au sein de la communauté.

8. Les communs fonctionnent mieux lorsqu'ils s'inscrivent dans des réseaux plus larges. Certains aspects peuvent être gérés localement, mais certains nécessitent une coopération régionale plus large, par exemple un réseau d'irrigation qui dépend d'une rivière dans laquelle d'autres puisent en amont.

Q4. Que peuvent contrôler les communautés, et que ne peuvent-elles pas contrôler ?

L'identification des domaines dans lesquels les communautés disposent ou non d'un contrôle et d'une influence les encourage à identifier les domaines dans lesquels elles sont libres d'instaurer des changements, permettant ainsi de concentrer les efforts là où la communauté peut avoir le plus d'incidence. Les éléments à prendre en considération lorsque les communautés exploitent des ressources à vendre (le cas échéant) sont notamment les suivants :

- **La communauté dispose-t-elle de droits juridiquement reconnus sur les terres, permettant un contrôle de l'utilisation des terres et de l'accès aux terres ?**

La reconnaissance des droits fonciers et des droits aux ressources donne aux communautés les moyens de prendre des décisions sur leurs territoires sans interférence extérieure. Sans droits fonciers et droits aux ressources sûrs, des entités extérieures pourraient exploiter les ressources de manière non durable, sapant les efforts de la communauté. Intégrer des pratiques culturelles durables peut améliorer les efforts de conservation et la cohésion de la communauté. De plus, des ateliers consacrés aux droits fonciers avec la participation de membres de la communauté, et des exercices de cartographie participative pour délimiter les territoires de la communauté et éviter les différends fonciers peuvent renforcer les droits fonciers et permettre aux communautés d'affirmer leurs droits.

- **Des entités externes, telles que des organismes publics ou des entreprises, influencent-elles les décisions de la communauté ? Le cas échéant, dans quelle mesure ?**

Des entités externes, telles que des gouvernements, des ONG ou des entreprises privées, peuvent influencer les décisions de la communauté de manière significative, en particulier si elles exercent un pouvoir économique ou politique. Les pressions de ces acteurs extérieurs peuvent entraîner une surexploitation des ressources ou instaurer des pratiques non durables. Des analyses des parties prenantes peuvent aider à identifier et évaluer les intentions d'organisations extérieures. Établir des partenariats avec des organisations extérieures apportant soutien et collaboration peut contribuer à renforcer les positions de la communauté et à donner des indications quant aux domaines où la communauté pourrait obtenir plus de contrôle ou collaborer pour instaurer des changements.

- **La communauté contrôle-t-elle ses activités économiques, telles que les pratiques de subsistance, le commerce et les marchés ?**

L'autonomie économique peut permettre aux communautés de prendre des décisions qui accordent la priorité à la durabilité à long terme plutôt qu'aux gains à court terme, lorsqu'elles n'ont pas également de besoins fondamentaux immédiats. Sans autonomie économique, les communautés pourraient recourir à des pratiques non durables à des fins d'avantages économiques immédiats. Si elles contrôlent cette dimension, alors les communautés peuvent organiser des ateliers visant à étudier des moyens de subsistance durables alternatifs, et à comprendre et exploiter les marchés qui valorisent la durabilité.

Q5. Que faire si ces conditions ne sont pas réunies ?

Si les conditions pour le contrôle et la gestion durable des ressources ne sont pas réunies pour les peuples autochtones ou les communautés locales sur l'ensemble de leur territoire coutumier, la communauté peut rencontrer des difficultés qui saperont les efforts consentis en faveur de la durabilité. Dans ces cas, les communautés peuvent prendre des décisions au sujet des aires ou des ressources qu'elles peuvent contrôler et appliquer des plans d'utilisation des terres de la communauté qui contribueront à plaider pour une plus grande autonomie et une plus grande reconnaissance futures sur un territoire coutumier plus étendu. Par ailleurs, la communauté peut également s'attaquer activement à ces défis. En recourant tant à des forces internes qu'à un soutien externe, les organisations autochtones peuvent œuvrer à la création de conditions propices à une utilisation durable et au bien-être de la communauté.

1. Sans droits fonciers juridiquement reconnus, les communautés s'exposent aux accaparements de terres, aux déplacements, et à l'exploitation venue de l'extérieur. Les communautés peuvent demander une assistance juridique afin de comprendre, affirmer et défendre leurs droits fonciers. Elles peuvent documenter les liens historiques et culturels à la terre comme preuve d'une occupation de longue date, et apporter des éléments attestant la durabilité afin d'appuyer leurs revendications, tant au sein de la communauté qu'à l'extérieur, afin d'obtenir des soutiens (voir étude de cas 4).

ÉTUDE DE CAS 4 :

Cartographie des terres communautaires pour soutenir les revendications des Ogiek en matière de droits fonciers



Utilisation d'un bâton pour indiquer la position d'un échantillon de transect qui mesure les signes de vie sauvage et les menaces à l'écosystème forestier le long d'un gradient de prévalence de gestion communautaire des Ogiek. Photo : Tom Rowley, FPP

La communauté ogiek du Mont Elgon, connue pour son mode de vie unique qui tourne autour des moyens de subsistance forestiers tels que l'apiculture et la cueillette en forêt, a fait face à des difficultés importantes causées par la perte de ses terres coutumières. Ayant perdu environ 89 % de son territoire traditionnel, plus de 30 clans se retrouvent compressés dans une petite aire triangulaire à flanc de montagne. Le Parc national borde cette aire, affectée par des malfaiteurs, des milices, et la progression de l'empiètement sur les zones forestières. Malgré cette réduction importante de ses terres, la communauté ogiek a conservé un mode de vie durable, dont l'incidence sur l'environnement est à peine détectable.

Afin de relever ces défis et d'appuyer ses revendications existantes en matière de droits fonciers, la communauté ogiek s'est lancée dans un projet d'élaboration d'un plan territorial illustrant ses règlements coutumiers. Ce projet, dirigé par la communauté, mettait en évidence des zones primordiales, comme les cours supérieurs situés dans les montagnes et la zone forestière de basse altitude, considérées comme prioritaires pour la protection et rarement visitées afin de préserver les sources fluviales et les habitats de la flore et de la faune. Le plan identifiait également des zones pour la restauration des habitats et des pratiques de pacage durables, permettant de régénérer la forêt et de préserver les corridors animaliers. Cette cartographie détaillée a permis à la communauté de prendre des décisions collectives, d'améliorer ses pratiques, et de planifier sa ré-expansion, alors que la situation sécuritaire s'améliore.

Le projet a également mis en évidence l'utilisation durable des ressources forestières par la communauté. La densité des fruits des bois, des légumes et des plantes médicinales cueillis, ainsi que du bois mort récolté pour le feu, montre que la durabilité est respectée, même sous les pressions actuelles. La réadoption des toponymes dans les langues locales et le transfert intergénérationnel de connaissances promu par le processus de cartographie ont stimulé la fierté culturelle et le respect des règlements coutumiers. Cette résurgence de la culture ogiek, associée au plan territorial détaillé, appuie les revendications de la communauté en matière de droits fonciers en prouvant qu'elle exerce une fonction de gestion durable des terres, qui a des racines historiques.

2. La rupture avec les pratiques culturelles peut affaiblir la cohésion de la communauté et les pratiques traditionnelles durables. Les communautés peuvent organiser des événements, des ateliers et des rassemblements afin de redynamiser et célébrer les pratiques traditionnelles. Ces événements pourraient également servir à faciliter le dialogue entre anciens et jeunes, afin de transférer les connaissances, et à collaborer avec d'autres communautés autochtones pour apprendre et partager des pratiques culturelles durables.

3. De fortes influences extérieures peuvent inciter les communautés à appliquer des pratiques non durables ou à prendre des décisions contraires à leurs intérêts. Des dialogues francs et une implication des parties prenantes auprès d'entités extérieures peuvent aider les communautés à comprendre les intentions des parties extérieures et négocier des conditions. Les efforts pour renforcer la cohésion de la communauté peuvent contribuer à afficher un front uni contre les pressions extérieures défavorables, et l'établissement d'alliances avec d'autres communautés autochtones et ONG pourrait appuyer la position de la communauté.

4. La dépendance économique peut pousser les communautés à appliquer des pratiques non durables, à des fins de gains immédiats. Les communautés pourraient examiner et promouvoir des pratiques traditionnelles accompagnées d'innovations appropriées, qui soient à la fois durables et économiquement viables, et se former à la gestion financière, à l'entrepreneuriat et à l'accès aux marchés. Elles pourraient également chercher à obtenir des dons, des financements ou à établir des partenariats qui soutiennent les initiatives économiques durables, seules ou en collaboration avec des partenaires qui les soutiennent, si elles le souhaitent.



Utilisation de cartes pour examiner le problème de l'expansion des terres agricoles en Thaïlande.

Photo : *Inter Mountain Peoples Education and Culture in Thailand (IMPECT)*

Phase 2 : gestion adaptative dans le contexte de l'utilisation coutumière durable

À la phase 1, nous avons mis en évidence certaines des principales considérations à prendre en compte pour mettre en place ou maintenir une utilisation durable sur le long terme. À la phase 2, nous présentons le concept de gestion adaptative, et décrivons comment il peut être appliqué dans le contexte de l'utilisation coutumière durable.

La gestion adaptative est un processus qui permet de convertir des éléments probants en mesures de gestion, avec pour but l'adaptation et l'apprentissage. Dans le contexte de l'utilisation durable des ressources naturelles, la gestion adaptative peut être définie comme une gestion revue et actualisée sur la base de l'analyse des changements dans la disponibilité et l'état des ressources naturelles, afin d'améliorer les stratégies de gestion des ressources naturelles.

La figure 2 présente le Cadre de gestion adaptative, qui propose une approche structurée à la gestion durable des ressources. Grâce à une appréciation, planification, surveillance, évaluation et adaptation continues, les communautés autochtones peuvent s'assurer que l'utilisation des ressources reste durable face à des conditions changeantes. Ce processus itératif, qui peut reposer tant sur des savoirs traditionnels que sur des éléments scientifiques, donne aux communautés les moyens d'affronter les difficultés alors qu'elles se présentent, et contribue à assurer le bien-être à long terme tant de l'environnement que de la communauté.

La gestion adaptative est un outil qui peut être utilisé en même temps que la planification de l'utilisation des terres par la communauté. La principale différence est que la planification de l'utilisation des terres par la communauté est basée sur un instantané de la situation, alors que la gestion adaptative intègre également les changements suivants, dont le suivi est réalisé au moyen d'une surveillance. Ainsi, l'élaboration d'un plan d'utilisation des terres par la communauté peut constituer la première partie d'une gestion adaptative, tel qu'indiqué ci-dessous :

- 1. Évaluer les conditions actuelles** : identifier les problèmes et déterminer les objectifs (voir guide 1 sur la surveillance communautaire pour la conservation et l'utilisation durable). La compréhension de l'état actuel des ressources et l'identification des problèmes existants est le fondement de tout plan de gestion durable. Sans une évaluation claire, les communautés pourraient négliger des points critiques, conduisant ainsi à des pratiques non durables. Cette étape établit la référence par rapport à laquelle les changements futurs peuvent être mesurés.
-

2. Décider vers quoi s'orienter. Quel est l'objectif concernant des ressources revêtant un intérêt spécifique, ou de manière générale ? À l'aide de l'évaluation actuelle, la communauté peut décider de tenir une réunion visant à identifier les domaines prioritaires qu'elle souhaite changer, et à déterminer son objectif. Par exemple, elle peut avoir identifié des pratiques de récolte non durable des pousses de bambou, et souhaite que toutes les récoltes sur le territoire de la communauté soient effectuées au moyen de pratiques traditionnelles qui assurent la survie des bambous.

3. Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion des terres communautaires : un plan bien structuré fournit une feuille de route pour l'utilisation durable des ressources, garantissant que les activités de la communauté se conforment aux objectifs de durabilité. Une communauté sans plan pourrait utiliser les ressources de manière ad hoc, ce qui peut être préjudiciable sur le long terme. Cette étape traduit les conclusions de l'évaluation en stratégies exécutables, s'assurant que la communauté suive une direction coordonnée (voir étude de cas 4).

4. Surveillance des ressources sur ce territoire, si nécessaire : une surveillance régulière aide à faire le suivi de l'état de santé et de la disponibilité des ressources, en s'assurant qu'elles ne soient pas surexploitées. Sans surveillance, les communautés pourraient s'apercevoir de la raréfaction des ressources lorsque cela est trop tard. La surveillance peut fournir les données nécessaires à évaluer l'efficacité du plan de gestion et permet d'identifier les modifications nécessaires. Consulter le guide 1 de cette série, consacré à la surveillance communautaire pour la conservation et l'utilisation durable. Voir également l'encadré 2, qui donne des mises en garde importantes au sujet de la surveillance de la biodiversité.

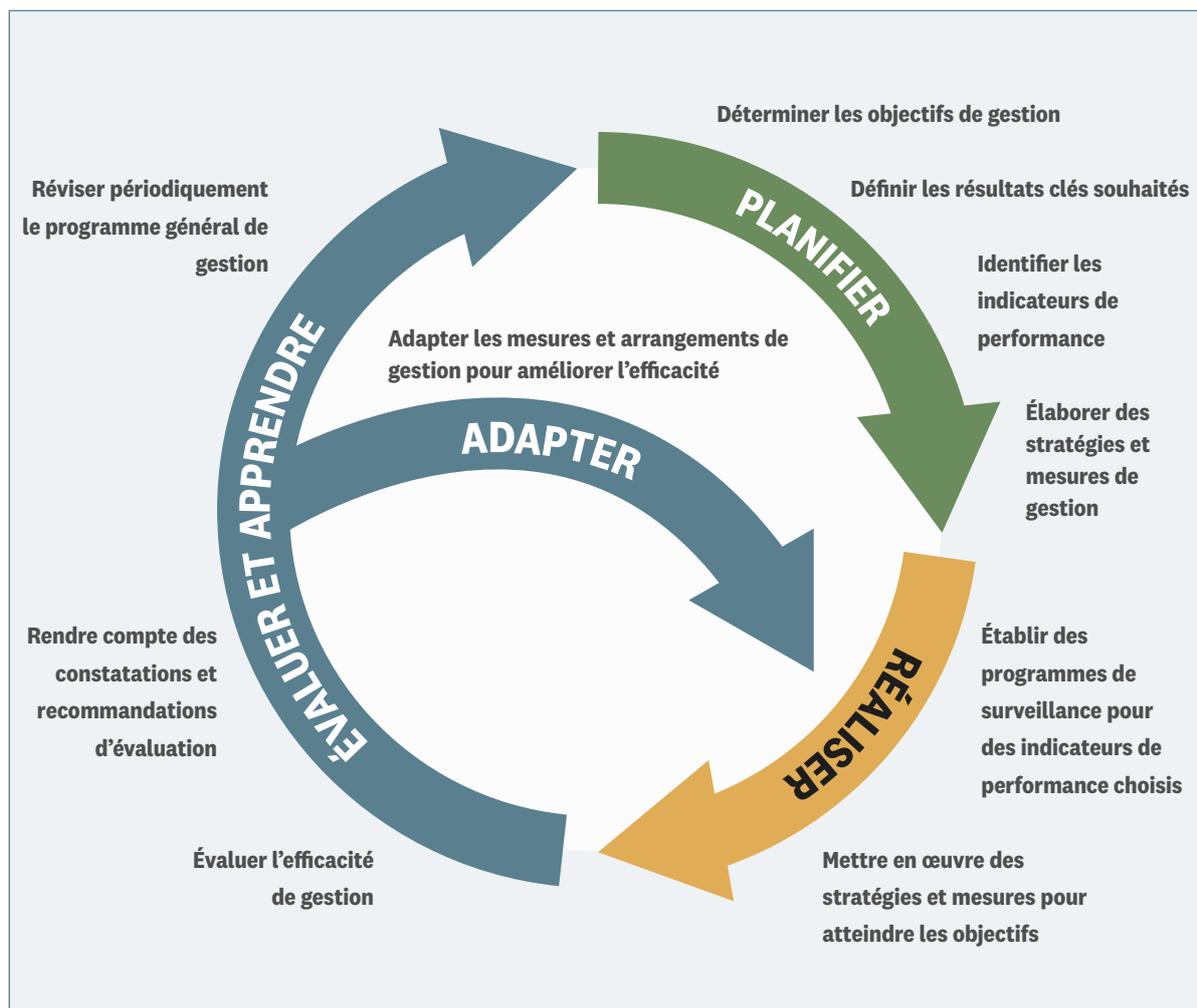
5. Évaluer les résultats du processus de surveillance : l'évaluation aide à déterminer si les actions de la communauté mènent à des résultats durables, et quelles améliorations sont nécessaires. Des évaluations régulières permettent à la communauté de rester sur la voie de la durabilité, et d'apporter les corrections nécessaires. Cette étape est essentielle à des fins d'apprentissage et de perfectionnement des stratégies d'utilisation des ressources de la communauté. Consulter encore une fois le guide 1, consacré à la surveillance communautaire pour la conservation et l'utilisation durable.

6. Personnaliser les plans communautaires : modifier le plan, les activités de la communauté et l'utilisation des ressources naturelles selon ce qui est nécessaire pour répondre aux conditions changeantes, tel qu'identifié au moyen du processus de suivi et d'évaluation. L'adaptation aux nouvelles informations permet aux activités de la communauté de rester durables même lorsque les conditions environnementales ou sociales changent. Cette étape constitue l'essence de la gestion « adaptative ». Elle garantit que l'approche de la communauté évolue en fonction de l'expérience et des nouvelles informations.

Sources et liens additionnels :

- Kuiper, T et al (2023). [Making adaptive management more user friendly to encourage manager buy-in. People and Nature.](#)
-

Figure 2 : cadre de gestion adaptative





Dans le benab de la communauté pour une réunion.Parabara a accueilli la réunion SRDC en février 2020.

Photo : Vicki Brown/FPP

ÉTUDE DE CAS 5 :

Élaboration d'un plan de gestion des terres communautaires

Le peuple wapichan du Guyana faisait face à des menaces importantes liées à l'exploitation minière illégale, à l'exploitation forestière, et à d'autres formes d'empiètement sur ses terres traditionnelles. Afin de relever ces défis, il a élaboré un plan complet de gestion des terres communautaires. Un plan de gestion des terres communautaires est un plan stratégique élaboré par une communauté afin de l'orienter dans l'utilisation, la gestion et la conservation des terres et des ressources naturelles sur son territoire. Il présente les objectifs, les pratiques et les politiques pour une utilisation durable des terres, en équilibrant la santé écologique, le développement économique et les valeurs culturelles. Ce plan est généralement élaboré grâce à un processus participatif, qui veille à ce que les besoins, les connaissances et les droits des membres de la communauté soient au cœur de la gestion et de l'utilisation des terres.

La communauté a collaboré avec le Conseil des Toshias des Districts du Centre et du Sud Rupununi (SCDT/SRDC), et s'est appuyée sur une combinaison de technologies GPS et de savoirs traditionnels. Ce plan présente l'utilisation durable des terres, des stratégies de conservation, et des méthodes pour protéger le patrimoine culturel de la communauté. Les Wapichan ont également réalisé un grand travail de plaidoyer auprès du gouvernement, afin d'obtenir la reconnaissance juridique de leurs droits fonciers.

La mise en œuvre de ce plan a renforcé la cohésion au sein de la communauté, amélioré la protection de l'environnement, et promu les moyens de subsistance durables grâce à des projets tels que l'éco-tourisme. Les efforts de la communauté ont permis d'instaurer des dialogues permanents avec le gouvernement, pour l'obtention de droits fonciers formels. L'action des Wapichan sert de modèle pour d'autres communautés autochtones confrontées à des difficultés similaires, et montre le pouvoir que déploient les initiatives menées par les communautés pour réaliser le développement durable et obtenir la reconnaissance des droits fonciers.

Sources et liens additionnels :

- *Forest Peoples Programme*. [Le peuple wapichan du Guyana présente la carte des territoires et les propositions de la communauté pour sauver les forêts ancestrales.](#)
- *Forest Peoples Programme, South Central People's Development Organisation (2012)*. [Thinking together for those coming behind us. An outline plan for the care of Wapichan territory in Guyana. A document of the indigenous peoples of the South Rupununi.](#)

Encadré 2. Mises en garde en matière de surveillance

La surveillance peut être trompeuse. Cela est vrai pour tous les processus d'observation, et il peut être sensible d'en discuter si les observations que des personnes (tant des scientifiques que des communautés locales) ont consacré beaucoup de temps et d'efforts à recueillir n'apportent pas les informations fiables qu'elles pensent qu'elles apportent. Toutefois, il est fondamental d'être ouverts et honnêtes concernant les défis liés à la surveillance de la biodiversité. Certaines choses permettent une surveillance beaucoup plus fiable, par exemple les choses sédentaires telles que les arbres ou les zones humides. En revanche, les animaux, en particulier les animaux énigmatiques, rares et itinérants, ne permettent pas d'observer facilement des tendances.



Zone de pêche côtière à petite échelle à Aceh, en Indonésie.

Photo : Hollie Booth

Phase 3 : indicateurs d'utilisation (non) durable

À la phase 2, nous avons présenté le concept de gestion adaptative, et son application comme outil d'évaluation de l'utilisation coutumière durable. Nous examinons maintenant le recours à des indicateurs pour faire le suivi de l'utilisation durable des ressources naturelles. Il est établi que la durabilité est difficile à mesurer, toutefois il existe des indicateurs utiles qui peuvent être utilisés pour la surveillance et qui contribuent à signaler les éventuels problèmes. Les indicateurs sont des outils essentiels pour surveiller et évaluer la durabilité de l'utilisation des ressources. Ils donnent des indications qui peuvent être suivies au fil du temps afin d'évaluer les progrès et de prendre des décisions de gestion adaptées.

Lors de la sélection d'indicateurs, il est essentiel que les peuples autochtones et les communautés locales tiennent compte du caractère unique de leur contexte, valeurs et priorités. Les échéances de la surveillance varient en fonction de la ressource spécifique, de la capacité de la communauté, et du rythme de changement de la ressource. Les indicateurs élaborés ou choisis par des peuples autochtones et des communautés locales ont souvent une pertinence culturelle et des liens avec d'autres aspects de la gouvernance communautaire, autres que des mesures strictement écologiques (par exemple, étendue et utilisation des plantes médicinales pour les soins, ou tendances et prévalence des pratiques de rituels saisonniers).

L'utilisation durable prend du temps, et il n'est pas toujours facile de voir rapidement des changements, en particulier parmi les populations d'espèces à la croissance lente, ou pour les habitats dont la régénération prend beaucoup de temps. Il est utile de trouver des approches de surveillance en mesure de détecter ces signes de progrès à court terme ainsi que les changements à long terme, y compris la restauration, afin que les communautés restent motivées pour mettre en place une utilisation durable à plus long terme.

L'approche axée sur la gestion adaptative met l'accent sur un réexamen régulier et l'adaptation des objectifs et indicateurs afin qu'ils restent pertinents et efficaces. Le tableau 1 présente certains indicateurs clés, objectifs potentiels et échéances, ainsi que les composantes du système socio-écologique qu'ils ciblent. Les échéances sont des suggestions approximatives uniquement. La surveillance nécessaire sera plus ou moins fréquente selon le contexte spécifique.

Table 1: Common ecological and social indicators for monitoring the sustainable use of natural resources on community lands.

Type d'indicateur	Indicateur	Objectif	Échéance	Composante du système socio-écologique
Écologique	Niveau (abondance ou variété) des éléments de biodiversité qui sont importants pour la communauté (par ex. arbres fruitiers, animaux chassés, aires renfermant des types d'habitat particuliers)	Préserver ou augmenter l'abondance ou la diversité d'espèces ou types d'écosystèmes importants	Annuel-tous les 5 ans	Santé et résilience des écosystèmes
	Tailles des populations d'espèces clés (par ex. mammifères de taille moyenne à grands mammifères, poissons, espèces d'arbres importantes sur le plan culturel)	Pas de diminution significative des tailles de populations ; maintien des populations au-dessus des seuils critiques	Chaque saison ou chaque année	Conservation des espèces et équilibre des écosystèmes
	Qualité et étendue de l'habitat (par ex. santé et étendue des forêts de bambou, empiètement de l'agriculture)	Pas de recul net des habitats critiques ; restauration des aires dégradées	Tous les 3 à 5 ans (ou plus fréquemment dans une situation qui évolue rapidement (par ex. Ogiek - chaque mois)	Intégrité des écosystèmes et conservation de l'habitat
	Qualité ou disponibilité de l'eau (par ex. présence de produits chimiques, turbidité, niveaux d'eau tout au long de l'année)	Maintenir la qualité de l'eau dans des limites sûres pour la consommation humaine et la santé des écosystèmes	Chaque saison ou chaque année	Santé des écosystèmes d'eau douce et bien-être humain

Type d'indicateur	Indicateur	Objectif	Échéance	Composante du système socio-écologique
	Fréquence, étendue et gravité d'événements (par ex. incendies, inondations, sécheresses, forts vents) qui peuvent être nécessaires au fonctionnement des écosystèmes, mais également être destructeurs	Maintenir le nombre et l'ampleur habituels/sûrs de ces événements, afin de préserver la santé écologique, et signaler les tendances qui peuvent indiquer des effets du changement climatique et exiger une adaptation	Chaque saison	Intégrité des écosystèmes et conservation de l'habitat
	Composition des espèces	Pas de changement significatif dans la composition qui indiquerait une détérioration écologique	Chaque saison ou chaque année	Conservation des espèces et équilibre des écosystèmes
Indicateurs socio-économiques	Dépendance élevée à des ressources spécifiques	Diversification de l'utilisation des ressources pour réduire la dépendance excessive à une seule ressource	Chaque année	Résilience et stabilité économique de la communauté
	Emplois locaux liés à la gestion des ressources	Développer les possibilités d'emplois locaux liés à la gestion durable des ressources	Chaque année	Bien-être de la communauté et participation à la conservation
	Revenus tirés de l'utilisation durable	Augmenter ou stabiliser les revenus tirés des activités durables liées aux ressources	Chaque année	Durabilité économique et bien-être de la communauté
	Métiers traditionnels	Contribuer à mesurer la continuité, la transformation ou la perte de moyens de subsistance autochtones et locaux au fil du temps. Mettre en évidence les évolutions, de pratiques traditionnelles à métiers modernes, dues à différentes pressions socio-économiques	Annuel-tous les 5 ans	Reflet de la continuité culturelle, de l'identité, et du transfert intergénérationnel de connaissances et de compétences. Reflet également de l'utilisation et de la gestion durables des ressources naturelles
Indicateurs culturels et sociaux	Préservation des savoirs traditionnels	Documenter et transmettre les savoirs traditionnels relatifs à l'utilisation des ressources	Permanent	Préservation culturelle et transfert intergénérationnel de savoirs

Type d'indicateur	Indicateur	Objectif	Échéance	Composante du système socio-écologique
	Participation de la communauté à la gestion des ressources	Accroître la participation des communautés aux processus décisionnels	Chaque an-née	Cohésion sociale et conservation dirigée par les communautés
	Conflit lié à l'utilisation des ressources naturelles/ aux besoins en ressources naturelles	Réduire ou maintenir bas les niveaux de conflits liés à l'accès et à l'utilisation des ressources	Chaque année	Harmonie sociale et résilience de la communauté
	Indice de diversité linguistique	Mesurer la vitalité et les tendances des langues au fil du temps, et refléter la santé de la diversité culturelle. Un déclin dans la diversité linguistique indique une érosion culturelle, alors qu'une stabilité ou une augmentation suggère une conservation et une transmission culturelles fortes	Tous les 5 à 10 ans	Un recul peut signaler des pressions pour une assimilation culturelle, la perte de savoirs traditionnels, et une transmission intergénérationnelle des langues moindre. En revanche, une augmentation ou stabilité de cet indice laisse supposer que les efforts de préservation culturelle sont efficaces et que la résilience des communautés est solide.
Gouvernance	Clarté des droits et responsabilité en matière de ressources	Documentation claire et bonne compréhension des droits aux ressources des communautés	Tous les 3 ans ou en cas de survenue de changements	Clarté de la gouvernance et prévention des conflits
	Efficacité des mécanismes de mise en œuvre	Améliorer le respect des lignes directrices relatives à l'utilisation durable établies par la communauté	Chaque année	Efficacité de la gouvernance et protection des ressources

Encadré 3. Évolution des niveaux de référence

« L'évolution des niveaux de référence » est un phénomène par lequel chaque génération accepte l'état actuel d'un système socio-écologique comme étant la norme ou le niveau de référence, en négligeant souvent les changements et les déclin qui se sont produits au fil du temps jusqu'à ce moment-là. Ce phénomène peut également se produire au cours de la vie d'une personne, qui oublie comment les choses étaient avant. Cela peut mener à une acceptation progressive de la dégradation de l'environnement et de la perte des pratiques culturelles, puisque chaque génération successive définit l'état « normal » en fonction de ce qu'elle a connu avant. Dans le contexte des indicateurs qualitatifs de durabilité, cela peut introduire des biais qui faussent les perceptions et les évaluations de la santé des écosystèmes ou du bien-être social. Par exemple, des récits et souvenirs qui se fient à la mémoire d'une personne peuvent minimiser par inadvertance l'étendue de l'épuisement des ressources ou de la perte de la culture. Pour contrebalancer ces biais, les communautés peuvent intégrer des données historiques, une surveillance à long terme, et le transfert intergénérationnel de connaissances (par exemple au moyen de récits qui relatent des situations passées) dans le processus d'évaluation. En reconnaissant et en s'adaptant à des niveaux de référence qui évoluent, les communautés peuvent fixer des objectifs mieux définis pour l'utilisation durable, en s'assurant que les indicateurs qualitatifs reflètent les réalités tant passées que présentes.



Cartographie participative au Mozambique

Photo : *Rebecca Short*

Phase 4 : mise en œuvre de stratégies et outils pour la gestion des ressources naturelles

Nous avons jusqu'ici discuté des éléments essentiels de l'utilisation durable des ressources naturelles, du rôle de la gestion adaptative, et de certains indicateurs de durabilité. Dans cette section, nous identifierons certaines stratégies qui peuvent être utilisées pour orienter l'utilisation durable des ressources naturelles, une fois que des plans de gestion des terres communautaires ont été élaborés.

Certaines stratégies générales existantes peuvent être appliquées à la gestion de l'utilisation des ressources naturelles, en adaptant chaque stratégie aux contextes écologique et social spécifiques d'une communauté. On trouve parmi ces stratégies l'établissement de zones de non-prélèvement, la mise en place de périodes de fermeture, l'imposition de quotas, et des restrictions aux techniques destructives, telles que certains types de filets de pêche, l'utilisation de poisons pour la pêche, ou le déploiement de collets. Il est prouvé que ces méthodes peuvent atténuer la surexploitation. Par ailleurs, des pratiques telles que l'éradication des espèces envahissantes, et l'imposition de restrictions à l'utilisation de produits chimiques ou au défrichement des terres jouent un rôle fondamental dans les efforts de conservation. La régulation de l'utilisation des ressources par des entités extérieures est tout aussi importante, afin de s'assurer que la durabilité locale n'est pas mise en péril par des demandes venant de l'extérieur.

Lors de l'élaboration de plans de gestion des terres communautaires, l'utilisation gérée selon les systèmes de connaissances autochtones, souvent appelée « utilisation coutumière durable », constitue une base solide pour la gestion responsable des ressources. Face à de nouveaux défis, tels que des pressions démographiques accrues, les récoltes commerciales, et les changements environnementaux, les communautés trouveront utile de compléter leurs pratiques traditionnelles par des connaissances scientifiques. Cela peut aider à adapter les stratégies de gestion existantes et à présenter les pratiques coutumières de gestion durable à un public plus large.

Nous partageons ici certaines stratégies pour l'utilisation durable des ressources naturelles, alignées sur les quatre étapes du cadre de la terre : Renoncer, Réduire, Renouveler, Restaurer (voir l'encadré 4). Ces exemples sont illustratifs et non prescriptifs, puisque l'efficacité des stratégies dépend fortement du contexte, tant sur le plan écologique que sur le plan social. L'objectif est de trouver un équilibre qui accroît l'abondance de ressources naturelles et améliore la productivité.

Il est important de noter que le recul de la biodiversité est moindre sur les terres des peuples autochtones et des communautés locales par rapport aux autres terres, et que dans certains cas les terres des peuples autochtones et des communautés locales sont des îlots de biodiversité dans une mer de dégradation (Évaluation mondiale de l'IPBES). Toutefois, lorsque des communautés souhaitent examiner leur utilisation des ressources, il peut être utile de recourir à ce cadre. Il convient de noter que de nombreux peuples autochtones et communautés locales appliquent déjà ces concepts dans le cadre de leurs pratiques coutumières, avec différents noms et conditions.

Encadré 5. La hiérarchie d'atténuation et de conservation (MCH)

La hiérarchie d'atténuation et de conservation (MCH - Mitigation and Conservation Hierarchy) est un cadre stratégique conçu pour orienter des personnes, des communautés, des gouvernements et des organisations dans la prise de décisions qui réduisent le plus possible les incidences négatives sur la biodiversité. Elle propose un cadre pour aider les communautés à atteindre l'objectif souhaité, et un moyen de savoir si les mesures prises sont suffisantes pour y parvenir (par ex. Phase 2, étape 2).

Elle comprend quatre actions principales : renoncer à causer des dommages, réduire les effets des mesures déjà prises, restaurer les écosystèmes qui ont été détériorés, et renouveler les environnements dégradés au moyen de mesures proactives. Dans le contexte de l'utilisation coutumière durable, les termes de la hiérarchie reconnaissent que les communautés autochtones et l'environnement naturel sont liés et peuvent coexister de manière durable.

La MCH propose un outil pour intégrer, dans la planification régionale et nationale, les contributions des communautés à la conservation dans les processus décisionnels, tant par les communautés elles-mêmes que par d'autres parties prenantes. En appliquant la MCH, les communautés peuvent mettre en évidence leurs contributions à la conservation de la biodiversité et à l'utilisation durable, et s'assurer que reconnaissance et soutien seront accordés à leurs pratiques. Par exemple, les peuples autochtones gèrent au moins un quart de la surface terrestre mondiale, dont environ 40 % des zones terrestres protégées et des paysages écologiquement intacts. Grâce à la MCH, les communautés peuvent prouver les améliorations apportées à la biodiversité par des mesures telles que la protection des forêts (étape 1), l'extraction durable des produits forestiers non ligneux (étape 2), les systèmes de feux contrôlés pour restaurer la végétation (étape 3), et la restauration des forêts sur les terres dégradées au fil du temps (étape 4).

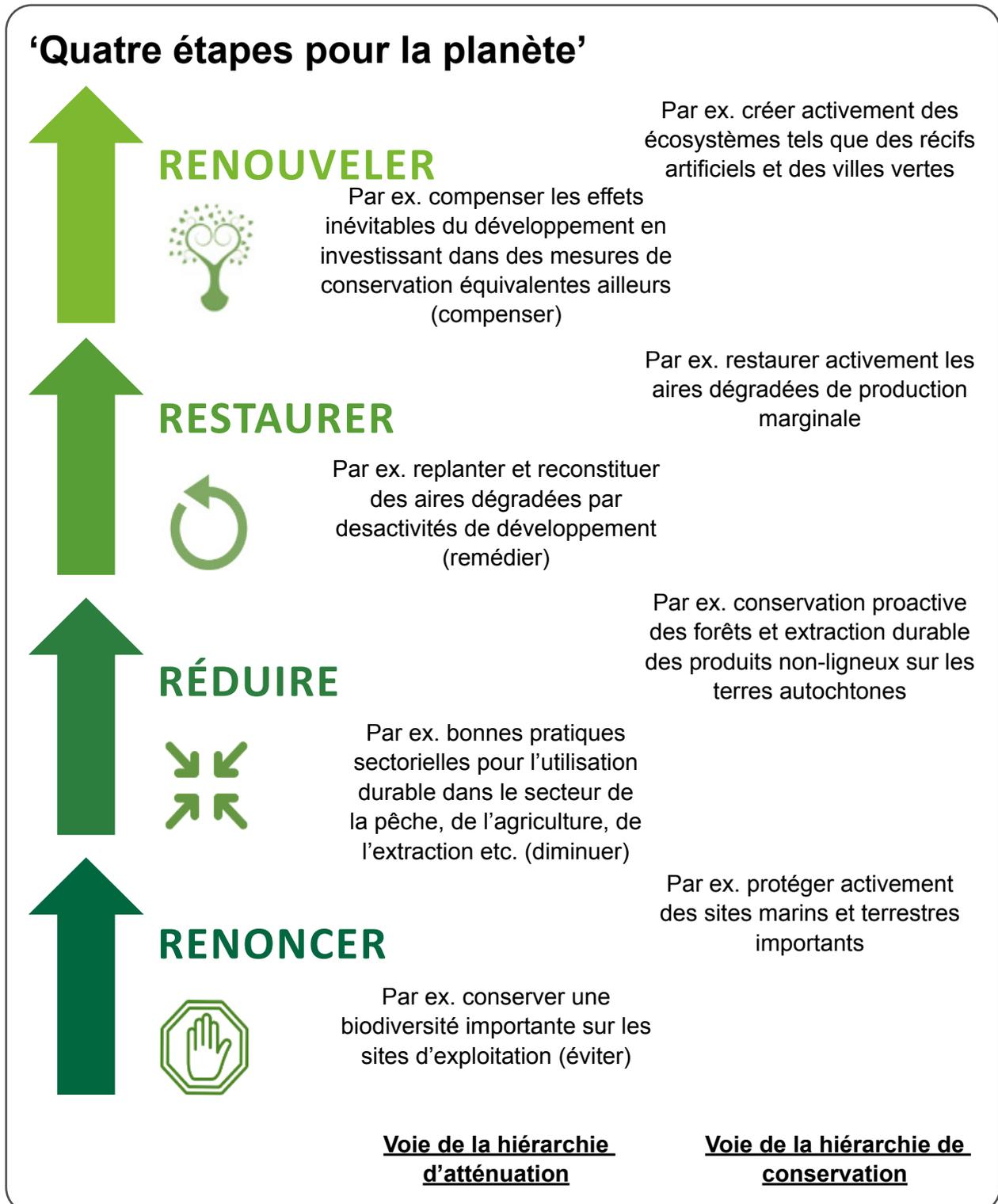
Les étapes modifiées pour utilisation par les peuples autochtones et les communautés locales sont :

- renoncer à causer des dommages aux **environnements socio-écologiques là où des populations et la nature coexistent**
- réduire les effets **sur les environnements socio-écologiques** des mesures déjà prises
- restaurer les **environnements socio-écologiques** qui ont été détériorés, et
- renouveler les **environnements socio-écologiques** dégradés au moyen de mesures proactives.

En intégrant les savoirs et coutumes autochtones et locaux dans ce cadre, les communautés peuvent améliorer leur gestion des ressources naturelles, en s'assurant que leur utilisation est durable d'une façon qui respecte les traditions culturelles qui soutiennent la conservation de la biodiversité pour les générations futures. Cette approche holistique reconnaît et amplifie les résultats positifs obtenus par des peuples autochtones et des communautés locales en matière de conservation, en apportant une manière structurée de documenter et partager leurs contributions aux objectifs mondiaux de biodiversité.

Sources et liens additionnels :

- [Milner-Gulland, EJ et al. \(2021\). Four steps for the Earth: mainstreaming the post-2020 global biodiversity framework. One Earth, 4:1, pp75-87.](#)
- [The Mitigation & Conservation Hierarchy \(2021\).](#)



Bois : le bois est une ressource primordiale pour de nombreuses communautés à travers le monde. Il sert à la construction, aux pratiques culturelles, et comme combustible. Néanmoins sa valeur l'expose également à un risque d'exploitation non durable. Les signes d'utilisation non durable du bois incluent la déforestation, des maladies ou morts d'arbres (par exemple si des branches sont régulièrement coupées, si l'arbre est excessivement consommé par le bétail, ou l'arbre se trouve dans une zone qui s'assèche), une réduction de la diversité des espèces d'arbres, l'érosion des sols, et des écosystèmes perturbés. Lorsque des arbres adultes sont abattus sans tenir compte de la régénération, cela peut entraîner des problèmes environnementaux en cascade, notamment la perte d'habitats et de biodiversité, la modification des cycles de l'eau, et une augmentation des émissions de carbone. Afin d'assurer la durabilité des ressources en bois, plusieurs mesures de protection peuvent être appliquées :

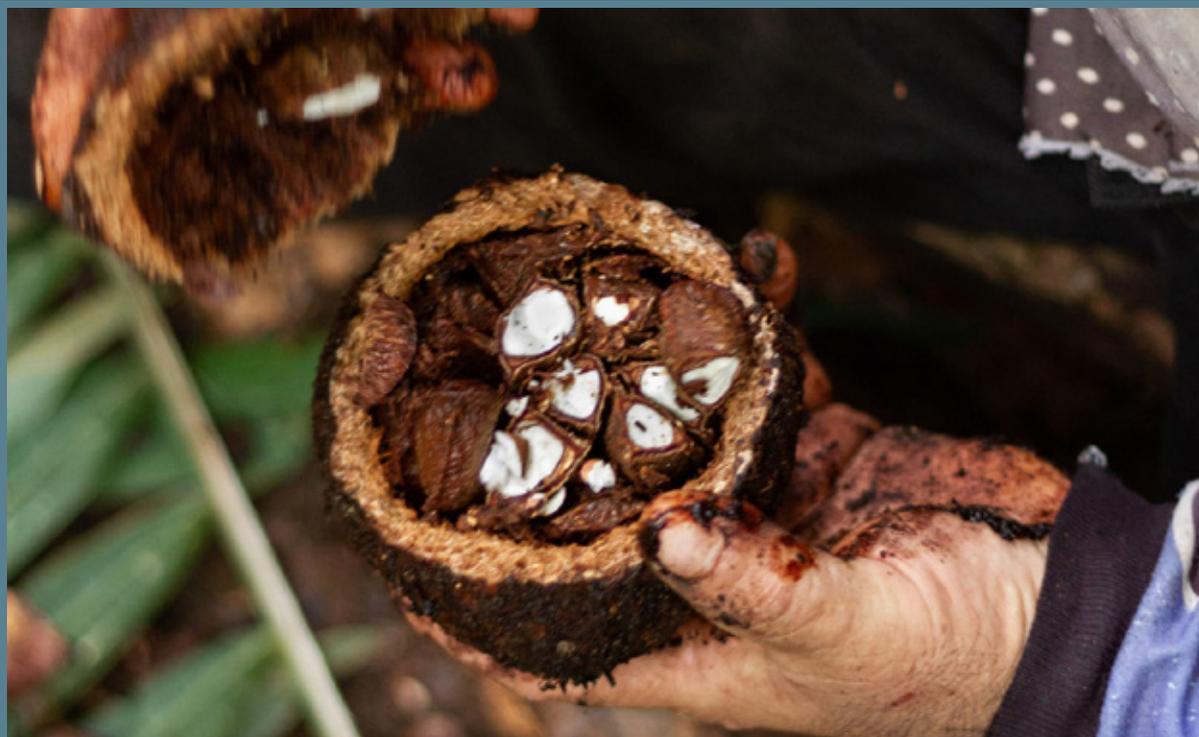
- **Renoncer :** appliquer des contrôles stricts pour prévenir la déforestation et s'assurer que les arbres adultes ne soient pas abattus sans plans de régénération.
 - **Réduire :** pratiquer l'abattage sélectif, où seuls certains arbres sont coupés alors que d'autres continuent de pousser, peut préserver l'intégrité structurelle de la forêt. Laisser une variété d'espèces d'arbres de tous âges, y compris d'arbres porte-graines, permet à la forêt de se régénérer naturellement, en préservant sa biodiversité et ses fonctions écologiques.
 - **Restaurer :** la sylviculture, la science de la gestion des forêts, propose un ensemble de techniques pour promouvoir la santé et la productivité des forêts. L'une de ces techniques est la préservation des forêts sur les pentes raides et les berges des rivières, des zones qui sont essentielles pour prévenir l'érosion des sols et protéger la qualité de l'eau. En maintenant ces zones comme des forêts intactes, les communautés peuvent atténuer le risque de glissements de terrain et d'inondations, souvent exacerbés par la déforestation.
 - **Renouveler :** la création de pépinières est une approche prévoyante qui garantit la disponibilité de jeunes arbres pour remplacer ceux qui ont été abattus. En plantant de multiples espèces, les communautés peuvent promouvoir une structure forestière résiliente et solide. Cette technique fonctionne mieux si les arbres ne sont pas importés mais viennent de la région, puisque cela garantit la préservation de la diversité génétique. Cette pratique ne permet pas seulement de garantir l'approvisionnement en bois pour les générations futures, mais contribue également à la santé générale de l'écosystème.
-

Végétaux non ligneux : les végétaux non ligneux, notamment les différentes plantes, herbes, fougères, champignons et plantes aquatiques, jouent un rôle fondamental pour les moyens de subsistance et les cultures des peuples autochtones et des communautés locales. Ces plantes ne constituent pas seulement une source de nourriture, de médicaments et de matériaux pour la construction et l'artisanat, mais revêtent également une valeur culturelle et spirituelle importante. Elles contribuent à la diversité alimentaire, aux pratiques traditionnelles en matière de soins, et font partie intégrante de nombreux rituels et cérémonies. Les signes de l'utilisation non durable de ces ressources sont une diminution manifeste des populations de végétaux, une disponibilité réduite d'espèces clés, ainsi que la dégradation des habitats, qui peuvent entraîner une perte de savoirs traditionnels et de biodiversité. Afin de préserver la durabilité de ces ressources, plusieurs pratiques peuvent être adoptées :

- **Renoncer :** limiter le commerce, en particulier des plantes médicinales rares ou menacées, aux échanges au sein de la communauté ou imposer des autorisations strictes peut prévenir les prélèvements excessifs et garantir que le prélèvement des ressources bénéficie directement à la communauté.
 - **Réduire :** les techniques de récoltes durables, notamment éviter de déraciner toute la plante lorsque cela n'est pas nécessaire, garantissent la survie de la plante et la poursuite de sa croissance. Par ailleurs, couper au-dessus d'un nœud de bambou pour lui permettre de repousser limite la récolte des pousses et évite les récoltes pendant les périodes de croissance. Quand l'écorce est utilisée à des fins médicinales, des techniques prévoient d'enlever l'écorce à l'aide d'outils adéquats uniquement à certains endroits et non pas sur l'ensemble de l'arbre, afin de limiter le plus possible les dommages, puis de couvrir la zone exposée avec de la terre humide pour favoriser la guérison et prévenir les maladies.
 - **Restaurer :** les arbres et les arbustes qui donnent des fruits devraient être protégés contre la destruction lorsque cela est possible. Ces espèces ne sont pas seulement une source de nourriture, mais elles jouent également un rôle dans l'écosystème comme habitat et source de nourriture pour la faune sauvage. Par exemple, le *Mauritia flexuosa*, communément appelé palmier-bâche ou aguaje, joue un rôle essentiel pour l'utilisation durable dans la forêt pluviale amazonienne. En tant qu'espèce clé, il façonne grandement la structure et la fonction de son écosystème, en fournissant un habitat et de la nourriture pour plusieurs espèces de la faune sauvage. Il revêt également une très grande importance économique pour les communautés locales de toute la région amazonienne. La récolte et la gestion durable du *Mauritia flexuosa* contribuent tant aux moyens de subsistance des peuples autochtones et des communautés locales qu'à la conservation de la forêt pluviale amazonienne en promouvant l'utilisation responsable de ses ressources.
 - **Renouveler :** créer des potagers ou des pépinières communautaires pour cultiver les plantes médicinales et culturelles, afin de compenser les effets des récoltes de plantes sauvages.
-

ÉTUDE DE CAS 6 :

Techniques de récolte durables : la noix du Brésil



Noix du Brésil ouverte sur le territoire autochtone Zoró, État du Mato Grosso.

Photo : Fred Rahal Mauro

La récolte dans la nature des noix du Brésil, graine du *Bertholletia excelsa*, a été essentielle pour la promotion d'une stratégie de « conservation par l'utilisation » dans de vastes zones forestières amazoniennes, et a profité à de nombreuses familles rurales. Selon Guariguata et al (2017), les noix du Brésil sont actuellement la seule graine comestible faisant l'objet d'un commerce mondial cueillie dans le milieu naturel par des cueilleurs habitant la forêt. Cette pratique soutient le développement économique local et national, et permet également de conserver des millions d'hectares de forêts en Bolivie, au Brésil et au Pérou, tout en générant chaque année d'importantes recettes liées aux exportations.

Sources et liens additionnels :

- Guariguata, M et al. (2017). [Revisiting the 'cornerstone of Amazonian conservation': a socioecological assessment of Brazil nut exploitation](#). *Biodiversity and Conservation*, 26: 2007–2027.

Utilisation des animaux (par exemple viande de gibier, pêche, etc..) L'utilisation des animaux pour la viande de gibier et la chair du poisson est une composante essentielle de la subsistance de nombreuses communautés autochtones et locales. Toutefois, les signes d'utilisation non durable sont notamment la diminution des populations d'animaux, des changements dans la composition des espèces, l'éloignement de plus en plus important des animaux des établissements humains, et la taille plus petite des animaux chassés ou pêchés (ou le fait de voir moins de jeunes animaux), indiquant la surexploitation et le déséquilibre potentiel de l'écosystème. Afin d'assurer la durabilité des ressources tirées de la vie sauvage, les communautés peuvent appliquer plusieurs mesures positives et restrictions :

- **Renoncer** : créer des aires dédiées où les animaux sont protégés des interférences humaines est une étape fondamentale dans la conservation de la biodiversité. Ces zones servent de lieux de refuge pour que les populations reproductrices et sauvages prospèrent sans être dérangées, et contribuent ainsi à la santé et à la résilience générales des écosystèmes.
 - **Réduire** : la mise en œuvre de pratiques visant à éviter la chasse ou la pêche d'individus vulnérables, tels que les femelles enceintes ou les espèces avec de longues périodes de gestation, contribue à réduire l'incidence sur les dynamiques des populations. En ciblant des individus spécifiques, les communautés peuvent maintenir des capacités reproductives et garantir des récoltes durables au fil du temps. L'instauration de périodes de fermeture pendant les périodes de reproduction ou de frai réduit les perturbations aux cycles de vie d'espèces primordiales. Cette réduction des activités de chasse et de pêche permet à la reproduction de se faire sans entraves, et contribue ainsi au maintien des niveaux de population et de la diversité génétique. La mise en œuvre de moratoires temporaires sur la chasse dans les zones exposées à de fortes pressions peut réduire de manière effective la surexploitation et permettre le rétablissement des populations. Ces pauses, fondées tant sur les savoirs traditionnels que scientifiques, apportent un répit primordial aux populations de faune sauvage, pour prévenir l'épuisement à long terme.
 - **Restaurer** : restaurer les espèces végétales alimentaires indigènes améliore la durabilité et la sécurité alimentaire au sein des communautés. En plantant des cultures vivrières à côté des arbres et arbustes indigènes, les communautés contribuent à la conservation de la biodiversité et à la préservation des savoirs traditionnels relatifs à l'utilisation des plantes. La conservation et les échanges de semences appuient davantage la diversité génétique et l'adaptation aux conditions locales. De plus, restaurer et préserver les habitats naturels qui servent de lieux de nidification pour les abeilles et d'autres pollinisateurs est essentiel pour la santé des écosystèmes. La construction de sites de nidification artificiels adaptés aux besoins d'espèces spécifiques contribue à leur conservation. Par exemple, la communauté ogiek du Mont Elgon pratique l'apiculture traditionnelle, et présente une approche durable qui protège les populations de pollinisateurs et renforce le lien de la communauté avec son environnement et son patrimoine.
 - **Renouveler** : les communautés peuvent participer à des projets de restauration des habitats afin de renouveler des habitats dégradés qui protègent les populations de faune sauvage. Il peut s'agir d'activités telles que le reboisement, la restauration de marécages, ou la création de corridors pour la faune sauvage, afin de relier des habitats fragmentés. La participation à des initiatives de surveillance et de recherche sur la faune sauvage permet aux communautés de mieux comprendre les populations locales d'animaux et leurs fonctions écologiques. Ces informations peuvent éclairer des pratiques de gestion et des stratégies de conservation durables.
-

Agriculture et pacage : l'agriculture et le pacage sont des activités essentielles pour de nombreuses communautés autochtones et locales. Ils assurent la sécurité alimentaire et représentent une part importante des moyens de subsistance locaux. Les savoirs traditionnels aident souvent à identifier les signes d'utilisation non durable et à s'y attaquer, comme la dégradation des sols, la réduction des rendements des cultures, la surexploitation des pâturages, la perte de biodiversité, et le manque d'eau. Afin de rendre l'agriculture et le pacage durables, plusieurs stratégies peuvent être utilisées :

- **Renoncer :** créer des zones dédiées pour le bétail et la faune sauvage. En séparant le bétail de la faune sauvage, en particulier pendant les périodes vulnérables, les communautés peuvent atténuer la transmission des maladies et réduire la concurrence pour certaines ressources, dont l'eau. La mise en place de mesures telles que des points d'abreuvement séparés pour le bétail contribue à répondre aux besoins du bétail et de la faune sauvage sans mettre en péril la santé des écosystèmes.
 - **Réduire :** contrôle du pacage. Limiter le nombre d'animaux occupant des zones spécifiques contribue à prévenir la surexploitation des pâturages et réduit le risque d'érosion des sols et de perte du couvert végétal. En régulant l'intensité du pacage, les communautés peuvent réduire les effets écologiques liés à la gestion du bétail et préserver la durabilité des pâturages à long terme.
 - **Restaurer :** rotation des pâturages et de l'agriculture. La mise en place de pratiques de rotation des pâturages et de l'agriculture permet aux pâturages de se reposer et de se régénérer. Grâce à la rotation des terres utilisées pour le pacage et l'agriculture, les communautés peuvent restaurer la santé des sols, réduire l'épuisement des sols et préserver leur fertilité. Cette approche reproduit les schémas naturels de pacage, promeut l'équilibre écologique et améliore la résilience des écosystèmes de pâturages (voir étude de cas 6).
 - **Renouveler :** conclure des accords sur l'utilisation de zones de pâturages promeut un partage responsable des ressources et réduit le risque de surexploitation. Les accords communautaires permettent aux communautés de renouveler leur engagement en faveur de la gestion durable des terres, et garantissent que les activités de pacage sont menées de façon à promouvoir la santé et la résilience à long terme des écosystèmes. L'affectation de zones spécifiques pour les pâturages contribue à gérer les terres de manière plus efficace. En désignant des zones dédiées au pacage, les communautés peuvent mettre davantage l'accent sur la protection des écosystèmes sensibles et garantir que les pratiques d'utilisation des terres sont durables. La concentration des activités de pacage dans des zones dédiées permet de mieux surveiller et gérer l'incidence du pacage, et contribue au renouvellement de la santé et du dynamisme des écosystèmes.
-

ÉTUDE DE CAS 7 :

Gestion traditionnelle des pâturages en Mongolie



Coucher de soleil sur une vallée mongole. **Photo :** Christian Kornacker, Adobe Stock

En Mongolie, la gestion traditionnelle des pâturages joue un rôle crucial pour la promotion de l'utilisation des paysages pastoraux. Ces pratiques, ancrées dans le mode de vie nomade, sont essentielles pour la pérennité des paysages pastoraux. Les déplacements saisonniers du bétail, guidés par une compréhension approfondie des écosystèmes locaux, préviennent la surexploitation des pâturages et favorisent la restauration de ces derniers. Un tel système, perfectionné au fil des siècles, est essentiel pour la biodiversité et la santé des prairies, mais préserve également les moyens de subsistance ruraux. En intégrant les changements environnementaux et les stratégies modernes de conservation, les gardiens de troupeaux mongoliens améliorent la résilience et la durabilité de leurs pratiques ancestrales.

De plus, les connaissances écologiques approfondies que se transmettent les gardiens de troupeaux font partie intégrante des institutions traditionnelles de gestion des prairies en Mongolie. Cette sagesse collective souligne un lien bien défini entre les conditions environnementales locales et les stratégies de gestion des ressources des nomades, et illustre comment les pratiques traditionnelles sont éclairées par l'environnement naturel environnant et y sont sensibles. Cette synergie entre les savoirs traditionnels et le rôle de gardien de l'environnement préserve la vitalité des paysages pastoraux de la Mongolie.

Sources et liens additionnels :

- *Fernandez-Gimenez, M. E. (2000). The Role of Mongolian Nomadic Pastoralists' Ecological Knowledge in Rangeland Management. Ecological Applications, 10(5), 1318-1326.*

Bois de feu, charbon et gemmage : le bois de feu, le charbon et la résine extraite du gemmage sont des combustibles essentiels pour cuisiner, se chauffer et exécuter différentes pratiques traditionnelles. Toutefois, la récolte non durable de ces ressources peut mener à la déforestation, à la destruction des habitats et à la réduction de la biodiversité. Les signes principaux de l'utilisation non durable sont notamment une diminution manifeste du couvert forestier, la rareté d'arbres adultes, la rareté du bois mort, et la réduction de la biodiversité qui y est associée. Afin d'assurer la durabilité de ces ressources, les communautés peuvent adopter les pratiques suivantes :

- **Renoncer :** afin d'atténuer les effets préjudiciables du gemmage sur les écosystèmes forestiers, les communautés peuvent adopter des techniques durables qui réduisent les dommages causés aux arbres. Des méthodes de gemmage contrôlées, guidées par la sagesse traditionnelle, aident à préserver la santé des arbres et à assurer un approvisionnement continu en résine sans causer de dommages excessifs à l'écorce. En s'abstenant de recourir à des pratiques de gemmage destructrices, les communautés peuvent protéger les populations d'arbres et préserver l'intégrité écologique de la forêt (voir étude de cas 7).
 - **Réduire :** utilisation du bois mort. Au lieu d'abattre des arbres vivants pour le bois de feu et le charbon, les communautés peuvent réduire leur impact sur les écosystèmes forestiers en privilégiant l'utilisation du bois mort trouvé dans la forêt. En utilisant le bois mort, les communautés peuvent réduire la déforestation et la destruction des habitats associées à l'abattage d'arbres vivants. Cette diminution de l'abattage d'arbres vivants aide à préserver le couvert forestier, protège les arbres adultes, et maintient les niveaux de biodiversité.
 - **Restaurer :** en reconnaissant l'importance écologique du bois mort, les communautés peuvent participer à des efforts de restauration pour reconstituer cette ressource dans les écosystèmes forestiers. En restaurant les habitats du bois mort, les communautés promeuvent les processus de régénération naturelle, soutiennent la biodiversité, et améliorent la résilience des écosystèmes. Restaurer le bois mort contribue au rétablissement des écosystèmes forestiers et garantit leur durabilité à long terme.
 - **Renouveler :** l'adoption de pratiques autochtones de gestion des forêts, notamment le gemmage durable et l'utilisation du bois mort, permet aux communautés de renouer leur relation avec les forêts tout en promouvant l'équilibre écologique. En intégrant les savoirs et pratiques traditionnels dans la gestion des forêts, les communautés peuvent renouveler leur rôle de gardien des ressources forestières, en garantissant leur utilisation durable pour les générations futures. Le renouvellement des pratiques autochtones de gestion des forêts renforce les liens culturels avec la terre et promeut des écosystèmes résilients riches en biodiversité.
-

ÉTUDE DE CAS 8 :

Gemmage durable dans l'Amazonie brésilienne



Breu Branco - Protium Pallidum. Photo : Pulsar Imagens, Adobe Stock

La récolte durable de la résine breu tirée de l'espèce *Protium* dans l'Amazonie brésilienne montre l'intégration efficace des pratiques traditionnelles dans la gestion moderne, au bénéfice tant des communautés locales que de la conservation de la forêt. Utilisée traditionnellement pour ses propriétés médicinales et comme encens, la résine breu risquait la surexploitation sous l'effet d'une demande accrue qui menaçait la santé de la forêt. Pour y faire face, les communautés locales, soutenues par des chercheurs et des ONG, ont mis en place un plan de gestion durable. Les cueilleurs ont été formés à des techniques qui évitent d'abîmer les arbres, notamment des méthodes de gemmage doux et la rotation des zones de récoltes afin de permettre aux arbres de se régénérer.

Cette approche participative a permis le respect des savoirs traditionnels et leur intégration dans le plan de gestion. Une surveillance régulière de la production de résine et de la santé des arbres, associée à l'établissement de quotas, a contribué à rendre la production durable. Ce projet a généré des améliorations significatives sur le plan environnemental en préservant la biodiversité et la santé des forêts, des avantages économiques grâce à des revenus stables pour les communautés locales, et des avantages culturels grâce à la conservation des pratiques traditionnelles. La réussite du projet qui portait sur la résine breu dans l'Amazonie brésilienne sert de modèle pour d'autres initiatives de gestion de produits forestiers non ligneux à travers le monde.

Sources et liens additionnels :

- Shanley, P., et al (éd.). (2002). [Tapping the Green Market: Certification and Management of Non-timber Forest Products](#). Earthscan Publications Ltd. Researched by the Center for International Forestry Research (CIFOR).

Eau : dans de nombreuses communautés autochtones et locales, l'eau ne constitue pas seulement une ressource matérielle, mais elle revêt également une signification culturelle et spirituelle. Les signes de l'utilisation non durable de l'eau incluent la baisse des niveaux d'eau des rivières et des lacs, la contamination des sources d'eau, et la perturbation des écosystèmes aquatiques. Ces changements peuvent entraîner une diminution de la qualité de l'eau, qui affecte tant la santé humaine que l'environnement. Afin d'assurer la durabilité des ressources en eau, plusieurs stratégies peuvent être adoptées :

- **Renoncer :** préserver les sites de prélèvement d'eau propre est essentiel pour prévenir la contamination et garantir l'innocuité de l'eau pour usage domestique. En séparant certaines activités comme le lavage et le pacage des sources d'eau, les communautés peuvent réduire le risque de pollution et préserver la qualité de l'eau pour boire et pour d'autres utilisations essentielles.
 - **Réduire :** la mise en place de corridors forestiers le long des rivières sert de mesure de protection pour réduire le risque de contamination des sources d'eau. La préservation de ces zones tampons naturelles aide à stabiliser les berges des rivières, à filtrer les polluants, et à réguler le débit des rivières. En réduisant l'empiètement humain et la dégradation des terres à proximité des plans d'eau, les communautés peuvent protéger la qualité de l'eau et favoriser la biodiversité.
 - **Restaurer :** l'élimination responsable des déchets et des produits chimiques contribue à la restauration des écosystèmes aquatiques. Une gestion adéquate des déchets et des produits chimiques issus de l'agriculture prévient la pollution de l'eau, tandis que des interventions ciblées s'attaquent aux problèmes régionaux tels que la contamination par le mercure due à l'usage de batteries. Grâce aux efforts de restauration, les communautés peuvent redonner vie aux habitats aquatiques, protéger la vie sauvage, et préserver l'intégrité des ressources en eau.
 - **Renouveler :** recourir à des pratiques durables pour la gestion de l'eau donne une nouvelle vitalité aux sources d'eau locales. En adoptant des solutions innovantes et en recourant aux savoirs traditionnels, les communautés peuvent renouveler la disponibilité et la qualité de l'eau. Les stratégies peuvent inclure la récupération de l'eau de pluie, la gestion des bassins versants, et la redynamisation des réseaux hydriques traditionnels. Par le renouvellement des ressources en eau, les communautés développent une résilience face aux défis environnementaux et garantissent l'accès à l'eau pour les générations futures.
-

ÉTUDE DE CAS 9 :

Lutte contre le déclin de la pêche et des mangroves grâce à la promotion de la sylvi-aquaculture communautaire dans les Sundarbans au Bangladesh



Agro-silvo-aquaculture dans des villages jouxtant les Sundarbans. **Photo :** Unnayan Onneshan

Les communautés qui vivent dans l'écosystème de mangroves des Sundarbans se heurtent à de grandes difficultés pour préserver leurs moyens de subsistance. Ces difficultés sont dues à la dégradation des forêts causée par une utilisation intense des ressources, des cyclones fréquents, l'intrusion d'eau salée, et les inondations. Ces facteurs ont exacerbé la vulnérabilité des utilisateurs traditionnels de ressources, tels que les récolteurs de miel, les pêcheurs, et les cueilleurs de golpata (feuilles du palmier *Nypa*). Avec le soutien de l'ONG Unnayan Onneshan, une équipe de recherche locale et des membres de la communauté ont collaboré pour identifier les zones vulnérables et cartographier les menaces actuelles et potentielles. Les anciens et les cueilleurs de ressources expérimentés ont contribué à identifier les zones les plus vulnérables. Les zones de prélèvement des ressources ont été catégorisées en trois zones : une zone verte abondante en ressources, une zone bleue où les ressources sont en diminution, et une zone rouge où les ressources ont beaucoup diminué. Les recherches ont identifié les facteurs menant à la dégradation des ressources, et les données ont été utilisées pour créer des cartes de vulnérabilité. Ces cartes indiquent les zones qui exigent des efforts de conservation spécifiques et les zones convenant au prélèvement des ressources, et détaillent l'étendue de l'utilisation durable. Les cartes sont utilisées à des fins de plaidoyer auprès des autorités forestières, afin de mieux harmoniser les efforts de conservation et les politiques de gestion des ressources.

Sources et liens additionnels :

- *Onneshan, U. (2018). Cartographie communautaire des vulnérabilités et de la résilience et pratiques d'adaptation dans les forêts de mangrove des Sundarbans, au Bangladesh. Perspectives locales de la diversité biologique.*



Plantation de bananes au Cameroun.

Photo : *Stephanie Brittain*

Phase 5 : utilisation coutumière durable dans les politiques nationales et internationales

Compte tenu des enseignements tirés de la phase 4, comment les mesures prises aux niveaux international et national peuvent-elles renoncer à causer des dommages ou réduire leur incidence au niveau des communautés, et comment peuvent-elles contribuer à restaurer et renouveler l'écosystème ? Comment les communautés peuvent-elles participer à ces niveaux de façon à ne pas se porter préjudice, mais à contribuer à restaurer et renouveler leur capacité à assurer une durabilité et une résilience socio-écologiques déterminées librement ?

Participation des communautés aux politiques nationales

Que sont les SPANB ? Un SPANB, ou Stratégie et plan d'action national pour la biodiversité, est un cadre spécifique à un pays élaboré pour protéger, restaurer et améliorer la diversité biologique. Élaboré par certains pays pour mettre en œuvre leurs engagements au titre de la Convention sur la diversité biologique (CDB), un SPANB présente les stratégies, les actions et les mesures qu'un pays entend appliquer pour conserver ses ressources biologiques, promouvoir l'utilisation durable, et partager équitablement les avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques. Ces plans sont essentiels pour orienter les politiques nationales et les priorités en matière de diversité biologique. Ils intègrent des considérations relatives à la biodiversité dans plusieurs secteurs, et mobilisent des ressources pour les efforts de conservation et de gestion durable, contribuant à orienter la **réduction des incidences** et la **restauration des milieux socio-écologiques endommagés**. Ils devraient être liés à d'autres cadres de planification nationale, tels que stratégies de développement économique, commerce et réponse au changement climatique, et être élaborés en référence à ces plans.

Pourquoi les communautés devraient-elles contribuer aux SPANB ?

La participation effective des peuples autochtones et des communautés locales à l'élaboration et à la mise en œuvre des SPANB peut contribuer à garantir que les droits et intérêts de ces communautés soient représentés et respectés, et garantir que leurs contributions à la conservation de la biodiversité soient reconnues et soutenues. Cela est essentiel pour améliorer l'élaboration des politiques afin d'intégrer et soutenir ces contributions souvent insuffisamment reconnues, ainsi que pour réduire la marginalisation de ces peuples et enfin, pour promouvoir un accès équitable et une utilisation durable des ressources naturelles. Les savoirs autochtones sont précieux pour créer des stratégies efficaces en faveur de la biodiversité qui soient à la fois pratiques et culturellement appropriées. L'intégration de l'utilisation coutumière durable dans

les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) est une occasion unique d'associer savoirs écologiques traditionnels et pratiques de conservation modernes.

Quelles contributions les communautés peuvent-elles apporter aux SPANB ?

Les communautés peuvent apporter leurs connaissances aux SPANB, au moyen de la participation à des consultations et ateliers publics fréquemment tenus par les gouvernements, soit directement soit par l'intermédiaire d'organisations représentatives. Des organisations non gouvernementales (ONG) et des groupes de la société civile actifs dans le domaine des droits environnementaux et autochtones peuvent constituer des alliés pour garantir que les voix des communautés se fassent entendre dans le processus relatif aux SPANB. Les communautés peuvent également partager leurs contributions pour inclusion dans les rapports nationaux (sur la mise en œuvre des SPANB) que les gouvernements transmettent à la CDB. La collaboration avec des institutions académiques et de recherche peut aider les communautés à recueillir des données et des preuves pour étayer leurs contributions aux SPANB. Les communautés peuvent par ailleurs faire usage des campagnes médiatiques et de plaidoyer pour sensibiliser à leur situation, et influencer l'opinion publique et les décisions politiques (voir étude de cas 9). L'utilisation coutumière durable est alors davantage susceptible d'être reconnue et protégée par les cadres juridique et politique, garantissant ainsi le respect et la promotion des pratiques traditionnelles dans les stratégies nationales de biodiversité. Les SPANB peuvent même appeler à un soutien et à un financement d'initiatives communautaires basées sur l'utilisation coutumière durable, garantissant que les efforts de conservation soient localement pertinents et efficaces.

ÉTUDE DE CAS 10 :

Participation des communautés aux politiques nationales



Dirigeant térraba lors d'un atelier sur les SPANB au Costa Rica.

Photo : Alejandra Loría Martínez, Point focal pour l'article 8(j), Costa Rica

Au Costa Rica, l'adoption officielle de la Politique nationale de biodiversité 2015–2030 et de la deuxième Stratégie nationale de biodiversité 2016–2025 a marqué des jalons importants dans les efforts de conservation inclusive. Ces politiques, qui reposent sur la Loi sur la biodiversité n° 7788, ont intégré la participation autochtone grâce à un large plaidoyer et à une collaboration avec les organes gouvernementaux. Des communautés autochtones diverses ont activement contribué à façonner la politique et la stratégie dans le cadre d'ateliers qui incluaient les dimensions culturelle, environnementale et économique. Cette approche participative a enrichi la stratégie de biodiversité avec 38 objectifs influencés par des propositions autochtones, et promu une vision globale de l'utilisation, de la biodiversité, de la gouvernance et de la protection des savoirs traditionnels.

Sources et liens additionnels :

- Maroto, DR., *peuple autochtone brunca et Président du Bureau national autochtone, Costa Rica (2021). Les peuples autochtones participent aux processus de SPANB au Costa Rica. Perspectives locales de la diversité biologique 2.*



Récolte du sel, Hon-khoi-viêt-nam

Photo : Quang Nguyen Vinh

Participation communautaire aux politiques internationales

Qu'est-ce que le Cadre mondial de la biodiversité ?

Le Cadre mondial de la biodiversité (CMB) est un plan stratégique adopté en 2022 qui visait à orienter les efforts internationaux et nationaux de protection et d'utilisation durable de la biodiversité à travers le monde. Le CMB a pour objectif de répondre au besoin urgent de freiner le recul de la biodiversité et de permettre à la nature d'emprunter le chemin du rétablissement d'ici la fin de la décennie, conformément à la Vision 2050 d'une « Vie en harmonie avec la nature ». Il fixe des cibles pour la conservation, la restauration et l'utilisation durable de la nature, aborde les causes du recul de la biodiversité, et inclut des considérations relatives à la biodiversité dans tous les secteurs de l'économie et de la société. Il est important de noter que les savoirs, les valeurs, les droits et la participation des peuples autochtones et des communautés locales figurent dans plusieurs cibles du CMB, et que les gouvernements sont exhortés à recourir à une approche fondée sur les droits humains pour la mise en œuvre et le suivi du CMB.



Caucus autochtone du Forum international des peuples autochtones sur la biodiversité (IIFB) à la COP15 à Montréal participant au Cadre mondial de la biodiversité là où il a été établi en 2022. **Photo :** Tom Dixon, FPP

Pourquoi les communautés devraient-elles contribuer au Cadre mondial de la biodiversité ?

La participation des peuples autochtones et des communautés locales est essentielle pour la réussite du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Ils apportent des savoirs et dimensions autochtones précieux et des exemples concrets d'utilisation durable, et leur implication fait fond sur le gardiennage de l'environnement par les communautés. De plus, leur participation permet au cadre d'être complet, ces communautés pouvant ainsi contribuer au suivi et aux rapports relatifs aux objectifs de biodiversité, influencer les politiques et mesures internationales en matière de biodiversité, défendre les droits humains, et fonder les efforts de conservation sur des stratégies concrètes et efficaces d'utilisation durable.

Le cadre utilise des cibles pour mesurer les progrès, et bien que toutes soient importantes pour les peuples autochtones et les communautés locales, certaines de ces cibles sont directement relatives à leurs droits et y font référence (par exemples les cibles 1, 3, 5, 9, 21, 22 et 23, disponibles ici). Les savoirs traditionnels sont également pris en compte dans les cibles. Savoir quelles cibles se rapportent aux peuples autochtones et aux communautés locales peut fournir un point d'entrée aux communautés.

Comment les communautés peuvent-elles contribuer au Cadre mondial de la biodiversité ?

Les communautés peuvent contribuer à la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité (CMB), ainsi qu'au suivi de sa mise en œuvre depuis le niveau local jusqu'au niveau mondial, en participant activement à un éventail de processus participatifs. L'implication peut aller de la participation à des délégations nationales ou à des organisations et réseaux autochtones et de communautés locales aux réunions de la Convention sur la diversité biologique (CDB), au partage d'informations lors d'ateliers nationaux et régionaux, ou encore à la communication de documents de prise de positions qui soulignent l'importance des savoirs écologiques traditionnels et de leurs actions collectives dans le domaine de la biodiversité. Des collaborations avec des partenaires externes de confiance peuvent aider à mieux faire entendre leurs voix, alors que la surveillance communautaire permet d'apporter des données de terrain fondamentales pour la réussite du CMB. La participation à des groupes d'expert, la conclusion d'alliances, et le plaidoyer dans des instances internationales étendent leur influence au-delà de la CDB, et assurent que le CMB soit éclairé par les vastes savoirs et pratiques durables des communautés locales en matière de biodiversité.



Femmes karen lors d'un atelier en Thaïlande.

Photo : *Stephanie Brittain*

ÉTUDE DE CAS 11 :

Influence autochtone sur le Cadre mondial de la biodiversité

Les peuples autochtones et les communautés locales ont largement contribué au Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal (CMB), notamment pour l'établissement de l'objectif ambitieux de conservation de la biodiversité de 30 % d'ici 2030. Le Forum international des peuples autochtones sur la biodiversité (IIFB) a joué un rôle central en facilitant la participation des peuples autochtones et des communautés locales aux négociations de la CDB. Des représentants de groupes autochtones divers ont participé au moyen de communications formelles, d'ateliers et de négociations directes, en prônant la reconnaissance de leurs savoirs traditionnels et de leurs pratiques de conservation.

Leur implication a mené à l'inclusion d'un libellé important dans la cible 3, qui met l'accent non seulement sur l'expansion des aires protégées et conservées, mais aussi sur le respect des droits et des contributions des peuples autochtones et des communautés locales et la reconnaissance des territoires autochtones et traditionnels dans le cadre des mesures de conservation. La cible demande qu'au moins 30 % de la planète soient soumis à des mesures effectives de conservation d'ici 2030, pour garantir que les efforts de conservation soient socialement équitables et respectueux des droits des peuples autochtones et des communautés locales. Cela a été possible grâce à des alliances stratégiques avec des ONG, des organes internationaux, et un travail soutenu de plaidoyer qui a exposé l'efficacité des initiatives de conservation menées par des Autochtones.

En développant des alliances et en plaidant systématiquement pour leurs droits, les peuples autochtones et les communautés locales se sont assurés que le Cadre mondial de la biodiversité n'ait pas pour seul objectif la durabilité écologique, mais défende également la justice sociale et la reconnaissance des savoirs traditionnels.

Sources et liens additionnels :

- *Tugendhat, H & Farhan Ferrari, M. (2023).* [Décortiquons l'Accord de Kunming-Montréal sur la biodiversité, Forest Peoples Programme.](#)
 - *UICN (2023).* [Indigenous peoples and local communities at the heart of CBD negotiations in Geneva.](#)
 - *Forest Peoples Programme (2023).* [Indigenous Peoples and the Kunming-Montreal Biodiversity Agreement. Transformative Pathways.](#)
-

Surmonter les obstacles et les défis à la participation locale aux politiques nationales et internationales.

Plusieurs défis doivent être relevés pour faciliter cette échange et la participation des peuples autochtones et des communautés locales aux processus nationaux et internationaux d'élaboration de politiques. D'abord, certains cadres juridiques en vigueur ne reconnaissent pas ou ne protègent pas les pratiques coutumières, ce qui exige des réformes importantes des politiques. Il y a souvent des conflits entre les pratiques traditionnelles et les objectifs modernes de conservation ou des intérêts économiques plus larges. La documentation des pratiques traditionnelles peut être difficile, en particulier en l'absence de registres écrits. Un renforcement des capacités au sein des communautés peut s'avérer nécessaire pour garantir une implication effective, et afin que les autorités comprennent mieux la valeur et les contributions des connaissances et pratiques autochtones et locales.

L'intégration de l'utilisation coutumière durable dans les processus politiques nationaux et internationaux a déjà été réalisée ; l'utilisation coutumière durable figure dans les cibles 5 et 9 du Cadre mondial de la biodiversité et le Plan d'action sur l'utilisation coutumière durable a été adopté à la COP-12 et figure désormais dans l'indicateur binaire pour la cible 9. Afin de tirer parti de cette intégration réussie de l'utilisation coutumière durable dans les politiques et de garantir que les peuples autochtones et les communautés locales puissent continuer à alimenter ces processus politiques dans la pratique, le dialogue et le partenariat entre les gouvernements, les communautés autochtones et locales et les autres parties prenantes sont fondamentaux. Ils exigent des enceintes effectives et inclusives pour partager des connaissances, bâtir la confiance et élaborer des politiques qui sont à la fois sensibles aux questions culturelles et respectueuses de l'environnement.

Conclusion

Ce guide visait à fournir des outils et des stratégies pour que les peuples autochtones et les communautés locales évaluent et promeuvent l'utilisation durable des ressources sur leurs terres, accompagnés d'études de cas montrant comment ces stratégies ont été concrètement mises en place avec succès. Il a présenté des méthodes pour trouver un équilibre entre extraction des ressources et conservation, en associant savoirs traditionnels et approches scientifiques. Grâce à la cartographie participative, à la gestion adaptative, et à des indicateurs clairs, les communautés peuvent surveiller et gérer leurs ressources naturelles de manière efficace, en garantissant la santé écologique et la préservation culturelle. En participant aux processus politiques tant nationaux qu'internationaux, les peuples autochtones et les communautés locales peuvent affirmer leurs droits et prouver leurs contributions à la conservation de la biodiversité.



Prise du jour, PN de Nosy Hara, Madagascar.

Photo : Harriet Ibbett



Forest Peoples Programme est une société à responsabilité limitée par garantie (Angleterre et Pays de Galles) immatriculée sous le numéro 3868836, et officiellement domiciliée au 1c Fosseyway Business Centre, Stratford Road, Moreton-in-Marsh, GL56 9NQ. Association caritative immatriculée en Angleterre et au Pays-de-Galles sous le numéro 1082158.

Forest Peoples Programme (FPP)

1c Fosseyway Business Centre, Stratford Road, Moreton-in-Marsh, GL56 9NQ, Royaume-Uni

Tél 00 44 1608 652 893

info@forestpeoples.org

www.forestpeoples.org

Cet ouvrage est publié sous licence internationale Creative Commons Attribution 4.0. (<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). La publication est accessible gratuitement en ligne sur www.forestpeoples.org. Le Forest Peoples Programme conserve les droits d'auteur.

L'attribution générale des droits d'auteur de la publication n'annule pas les attributions de droits d'auteur de chaque image contenue dans la publication. Pour toutes les images qui ne proviennent pas du FPP, le/la photographe et/ou la source d'origine ont été mentionnés, et les droits d'auteur appartiennent aux auteurs de ces images.